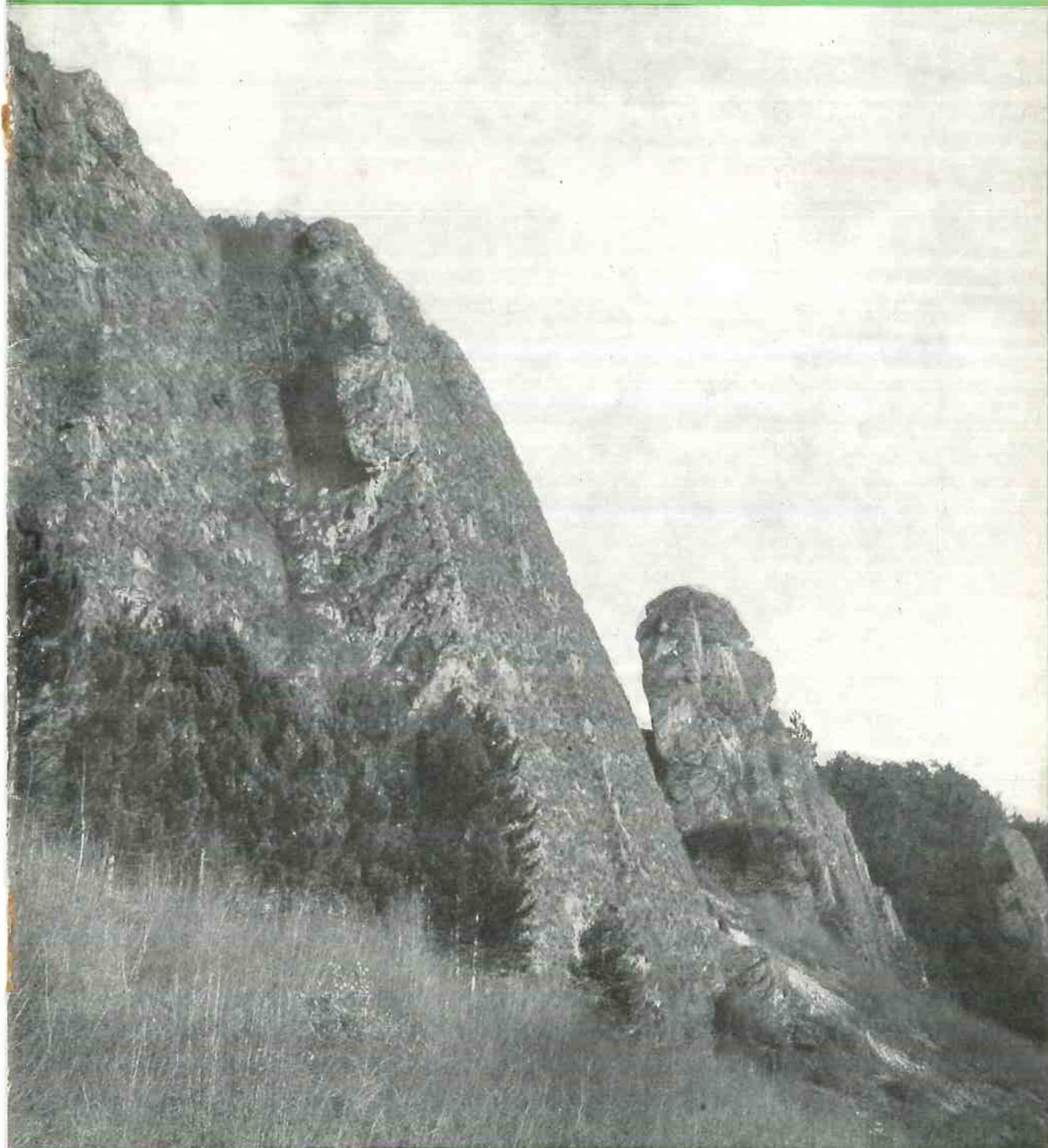




Parks Nationaux **Ardenne et Gaume**



SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



*Si vous aimez la nature
ses merveilles
son calme reposant*

Des trains rapides et confortables partant des principaux centres du pays vous conduiront vers les plus belles régions touristiques des Ardennes.

●

**POUR EXCURSIONNER
SEUL, EN FAMILLE OU EN GROUPE**

Les chemins de fer vous offrent :
FACILITÉ, CONFORT, RÉGULARITÉ
BON MARCHÉ.

●

Pour toutes vos excursions

adressez-vous aux bureaux de tourisme de la S. N. C. B. :

Bruxelles :	Gare du Nord, téléphone n° 170112, poste 281.
Gand :	Flandria Palace (devant la gare de Gand St-Pierre).
Anvers :	Anvers Central, téléphone n° 258.39, poste 35.
Hasselt :	Station d'Hasselt, n° 1347.
Liège :	Bureaux du groupe de Liège, avenue Blonden.
Charleroi :	Hôtel des chemins de fer, tél. n° 144.50, poste 209.
Mons :	Bureau de tourisme (sortie gare de Mons), téléphone n° 907, poste 55.
Namur :	Bureaux du groupe, boulevard Emile Mélot, téléphone n° 237.01, poste 362.

●

Sur simple demande, un délégué touristique vous rendra visite pour vous donner tous renseignements utiles et organiser au mieux le déplacement envisagé.



Ardenne et Gaume

notre activité



L'Inauguration du PARC NATIONAL DES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT (VALLÉE DE L'OURTHE)

« UN PARC NATIONAL a pour but de garder, pour le bénéfice de notre génération et des générations futures, des régions intéressantes aux points de vue scientifique et spectaculaire; celles-ci doivent être considérées comme des sanctuaires où plantes, animaux et sols sont préservés dans des conditions aussi primitives que possible ». R. BOUILLENNE. Le futur Parc National des Hautes Fagnes, « Hautes Fagnes », 1938.

« UNE RESERVE SCIENTIFIQUE est une aire dans laquelle tout acte tendant à produire des perturbations à la faune, à la flore et au sol est interdit et dans laquelle il est défendu de circuler sans autorisation spéciale. Elle est destinée aux recherches scientifiques. » (Congrès de Londres, 1933.)

Le 14 avril fut un beau dimanche de printemps et une journée pleine de promesses...

Le train de Liège, chargé d'excursionnistes, amena à Rivage plus de deux cents de nos membres. M. Detaille, président du Syndicat d'Initiative, entouré des membres du comité, les accueillit, accompagné de M. Bouffa, secrétaire communal de Comblain-au-Pont et conservateur des Roches Noires. M. De Lannois, vice-président du VIEUX-LIEGE, accompagné d'une importante délégation de son association, M. Tulippe, professeur à l'Université de Liège, M. Maréchal, président du Cercle des Entomologistes liégeois et de nombreux naturalistes se joignirent au cortège, vraiment interminable.

La longue file de voyageurs franchit l'Ambève, l'Ourthe et atteignit Comblain-au-Pont; elle y fut accueillie par le bourgmestre M. Paulus, entouré des échevins. Le cortège joyeux traversa Comblain-au-Pont et gagna la vieille tour et le cimetière, puis le fond paisible où se dresse, farouche, la muraille sombre des ROCHES NOIRES.

Dans le bois, barrant le sentier, le ruban traditionnel était tendu. Une longue attente, avant que les derniers soient là... Puis, M. Paulus, entouré de ses échevins et des conseillers communaux, en présence de M. Holloye, Commissaire d'arrondissement, représentant le Gouverneur, prit la parole.

Dans un discours plein d'images, le bourgmestre

M. PAULUS remercia les dirigeants d'Ardenne et Gaume d'avoir sauvé toute la population animale et végétale des Roches Noires, d'avoir sauvé un des plus beaux rochers de la région et ajouta :

« Monsieur le Président, je viens d'essayer de vous traduire la joyeuse reconnaissance des hôtes du Parc National des Roches Noires. Soyez persuadé que les fleurs, les plantes, les insectes, les gnômes et les fées sont ici, autour de nous, épiant mes faits et gestes pour s'assurer si je remplis avec honneur la mission qu'ils m'ont prié de remplir auprès de vous et de vos sociétaires. J'espère n'avoir pas trahi leur confiance et, à leur reconnaissance, vous me permettrez de joindre celle de ma population, celle de mon Administration et celle du Syndicat d'initiative touristique local.

« Nous savons, par le détail, à quelles difficultés vous vous êtes heurtés pour acquérir le joyau du domaine des Roches Noires. Mais nous savons aussi, Monsieur le Président, que les difficultés ne sont pas faites pour vous rebuter. *Ardenne et Gaume*, votre jeune association, qui n'a pas encore un lustre d'existence, ne compte déjà plus les réalisations qui créent, dans nos belles Ardennes, des réserves de beautés naturelles et scientifiques et sauvent du vandalisme, notre plus précieux patrimoine.

« Soyez assuré, Monsieur le Président, que nous sommes on ne peut plus heureux et fiers de voir à Comblain-au-Pont le premier Parc National et que nous sommes profondément reconnaissants non seulement pour le profit matériel que notre Commune en retirera, mais encore et surtout, d'avoir, en cette période troublée où sévit une crise si aiguë du logement, d'avoir, dis-je, accordé un bail à perpétuité à la flore et à la faune si riches de ce magnifique domaine, et nous prenons solennellement devant les hautes autorités qui ont bien voulu rehausser, par leur présence, cette modeste cérémonie, l'engagement de prendre toutes les mesures propres à sauvegarder les richesses naturelles et scientifiques des Roches Noires. »

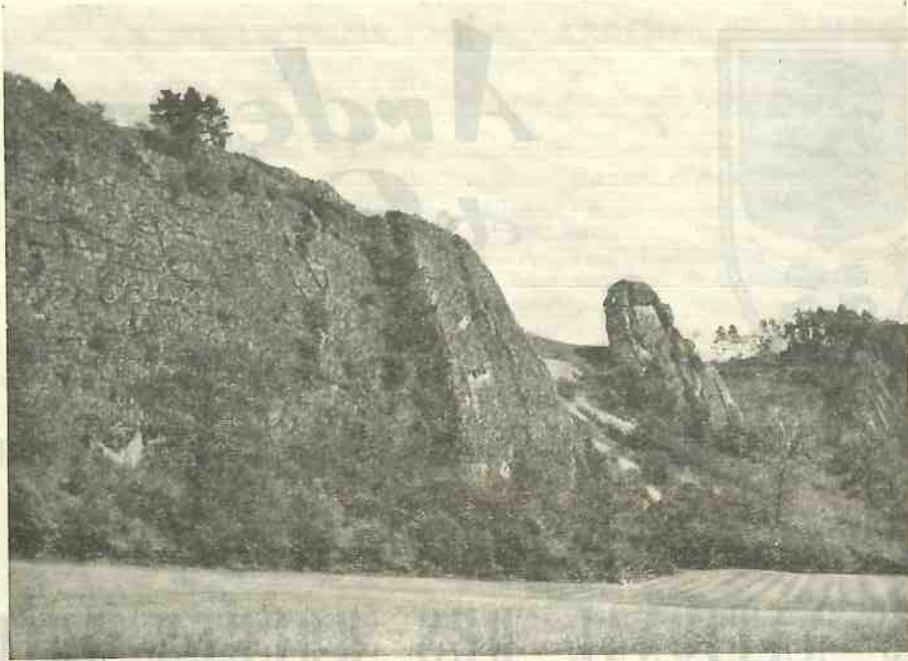


Photo R. Sauveur.

Vue d'ensemble des Roches Noires à Comblain-au-Pont.

Le Professeur Bouillenne, Président d'Ardenne et Gaume, remercia cordialement le Bourgmestre de ses paroles de bienvenue et lui dit combien elles avaient touché tous les participants.

Il remercia aussi, en la personne de M. Holloye, le Gouverneur de la province de Liège.

Il évoqua ensuite avec émotion les péripéties de l'acquisition des ROCHES NOIRES par Ardenne et Gaume :

» Notre association vit une grande journée. Ce 14 avril 1946 marque le succès d'une longue série d'efforts auxquels ont pris part de nombreuses personnes. Les ROCHES NOIRES, propriété de la Famille Senny, ont été achetées par nous. A jamais elles continueront à dresser une admirable toile de fond, au beau village de Comblain-au-Pont

» A jamais elles garderont sur leurs flancs, à leur sommet, à leur pied, cette population d'êtres vivants qui y sont installés depuis des temps immémoriaux et qui, par un hasard extraordinaire, ont pu se multiplier jusqu'à nos jours dans le jeu des forces naturelles à peine troublées... alors qu'entour d'eux disparaissaient progressivement les éléments du visage antique du pays et que, des rochers éventrés, sortaient les matériaux

qui construiront les habitations des hommes.

» Les ROCHES NOIRES constituent donc pour nous tous un précieux et important témoignage de ce lointain passé biologique disparu presque partout en Belgique et qu'aucune force humaine ne serait capable de reconstituer....

» ...C'est à tout cela que nous pensions le 10 avril 1943 lorsque M. Bouffa, M. Cosyn et moi-même contemplions du haut des Roches Noires le panorama si beau que dessinent autour de Comblain les falaises rocheuses de l'ancien méandre abandonné il y a très longtemps par l'Ourthe. Car cette belle rivière a coulé jadis au pied des Roches Noires.

» C'est le 10 avril 1943 — le printemps était beau et encourageant comme aujourd'hui — que fut prise la décision de tenter ce qui paraissait impossible : — acheter la vieille falaise — M. Bouffa s'est mis à notre disposition avec une intelligence aimable et précise que nous avons hautement appréciée. La famille Senny a négocié dans un esprit de droiture et de franchise dont nous devons la remercier.

» Les souscripteurs qui, à l'appel lancé par notre Association, ont complété largement les sommes

Pour vos voyages en Chemin de fer, en Autocar, en Avion

adressez-vous aux

VOYAGES FAYT ARTHUR

98, boulevard Adolphe Max, BRUXELLES — Téléphone 18.01.97
(à côté du Marivaux)

Dans le nouveau et luxueux autocar pullman.

Jura, Savoie, Dauphiné, 8 jours	Fr. 4.260	Côte d'Azur, 14 jours	Fr. 7.500
Pyrénées, 12 jours	Fr. 6.600	Suisse, 7 jours	Fr. 3.750

Demandez nos prix pour vos voyages individuels et en groupe à l'intérieur du pays et à l'étranger.

qui manquaient à notre budget ont droit à la reconnaissance infinie de nos contemporains. La somme nécessaire à l'achat des Roches Noires fut réunie en quelques semaines. Il y eut environ 450 souscripteurs parmi lesquels une dizaine de mécènes dont l'apport fut considérable... »

« ...Aujourd'hui le Parc National des Roches Noires s'est agrandi et comporte tout l'ensemble du massif. C'est grâce à la bienveillance généreuse de Mme Herman et de ses enfants qu'une partie de leur propriété fera désormais partie de la réserve et recevra le même statut de protection et de surveillance.

» C'est pour moi une bien agréable mission d'annoncer le succès de cette convention et de remercier publiquement Mme Herman et ses enfants.

» Ainsi donc trois ans après notre visite de 1943 presque jour pour jour, nous nous retrouvons ici entourés de personnes amies communiant dans la même admiration de la nature et heureux d'avoir rendu service aux hommes de sciences, aux touristes et aux habitants de Comblain-au-Pont. »

M. Bouillenne précisa ensuite dans quelle condition le tourisme est un élément de prospérité et conclut :

« Tous les pays ont tenu compte de cette aspiration profonde vers un délassement où l'homme se replonge dans le monde primitif et sauvage et où il sent vibrer en lui comme une résonance de son passé. Tous les pays ont veillé à ce que l'on puisse retrouver sur quelques coins spécialement choisis dans leur territoire ces antiques facies naturels. Ils les ont conservés et ils les surveillent dans un souci de Science et de Tourisme. Ils essayent de les transmettre aux générations futures dans l'état où ils les ont trouvés, pour l'instruction et la récréation des populations.

» Evidemment la vie économique du pays doit pouvoir se développer dans tous les sens et l'on doit légitimement pouvoir exploiter les carrières, les mines et les forêts. Mais cette exploitation ne doit pas détruire complètement les beautés naturelles. Car le tourisme deviendrait impossible.

» C'est dans ces conditions que notre œuvre de conservation et de surveillance en faveur du Massif des Roches Noires collabore à la stabilité du visage, sites et complexes naturels de Comblain-au-Pont.

» Sans cette stabilisation, le tourisme ne pourrait apporter qu'un élément de prospérité éphémère et les générations qui nous suivent nous accuseraient d'avoir été des vandales. »

Le ruban fut alors coupé par deux des plus jeunes membres d'Ardenne et Gaume (neuf et sept ans) et ce fut alors l'ascension par le sentier rocailleux, jusqu'au sommet de la roche, d'où l'on peut découvrir toute la beauté du site. Quelques



Le Parc National est officiellement inauguré le 14 avril 1946.

carrières rompent certes l'enchantement, mais l'ensemble reste prestigieux et la nature ardennaise ne s'y montre pas vaincue.

Madame Laport, veuve de notre regretté administrateur, mort en Allemagne, eut la délicate attention, de se joindre à nous, avec ses enfants, sentant sans doute combien nous aurions aimé qu'il fût des nôtres...

Le groupe s'attarda au sommet des Roches Noires ; on fraternise volontiers, au cours de telles journées.

La visite des Grottes de Comblain, si intéressantes, si différentes de la plupart des autres, couronna cette journée excellente pour tous, bien réconfortante pour nous.

Restaurant et Rôtisserie Anspach

18-24, rue Jules Van Praet

BRUXELLES-Bourse Tél. 11.55.73

Prix fixe et à la carte
Spécialité de vin de Moselle



— Salles pour sociétés —
Tout confort - Bon accueil
— — Prix modérés — —

LISTE DES SOUSCRIPTEURS pour l'achat des Roches Noires

M. EMPAIN L. a versé 125.000 fr.
Baron de LAUNOIT 25.000 fr.
M. KONINCKX A. 10.000 fr.
M^{me} SENNY-FOCCROULE 7.500 fr.
Comte et Comtesse d'URSEL 5.000 fr.
Comtesse VAN DEN STERN
DE JBHAY 5.000 fr.
M. LEPAGE L. 3.000 fr.
M^{me} la Préfète, M^{mes} les
Professeurs et M^{lles} les
élèves de l'Athénée de
Charleroi 1.900 fr.
Notaire DE BIEN 1.125 fr.
Notaire HANQUET 1.125 fr.

Ont versé 1000 francs :

M^{me} VON DER BEEKE.
MM. R. BOUILLENNE.
CAPELLE F.
Baron CARTON DE WIART.
Baron COPPEL.
Baron de FIERLANT D'ORMER.
Comte de LIMBOURG STIRUM C.
Baron de SÉLYS LONGCHAMPS.
A. GALOPIN.
Max-Léo GÉRARD.
Baron HENNIN C.
JANSENS A.
Baron JANSSEN E.
ORTS P.
VERLAINE N.
VERLINDEN C.

Les Amis de la Commission des Sites.
Les Amis de la Fagne.
Le Vieux Liège.
Raffinerie Tirlemontoise.
Société Immobilière Bernheim.
Société Nationale des Chemins de fer
belges.

Ont versé 500 francs :

M^{me} HERMAN Ch.
MM. ALLARD V.
CORNET M.
COSYN M.
DECOUX A.
Baron de PIERPONT.
DRWITTELEIR F.
Baron GREINDL.
HENROZ C.
LALOUX M.
MAYNE R.
NELSEN A.
PELZER R.
TYMMERMANS J.
VERLINDEN P.
Société Anonyme TECO.
Syndicat d'Initiative et de Tourisme de
FRANCORHAMPS.

Ont versé 400 francs :

MM. Comte A. d'ANSEMBOURG.
CAPELLE A.

Ont versé 300 francs :

MM. DAVIGNON H.
DELREZ L.
DUVIVIER Ch.
HANOCQ Ch.
HAYOT E. et Ch.
ROSEAM J.
DE WIBAUW R.
Maison DESOER.
Imprimerie VAILLANT-CARMANNE.

Ont versé 250 francs :

M^{me} BOLOGNE, Préfète de l'Athénée de
CHARLEROI.
MM. DEGRANGE F.
FRANKIGNOUL E.
GARDIER L.
LARDINOIS A.
MARETTI P.
PUTZEYS A.
RADELET J.
SCHROEDER-DAMBOIS.
VAN BIGNOOT F.
Sté Métallurgique Espérance-Longdoz.
Fonderies NESTOR-MARTIN.

Ont versé 200 francs :

M^{me} DEPAGE H.
VREBOS E.
MM. CAMPION R.
DEL MARMOL L.
DENDAI G.
DUCHATEAU R.
KREGLINGER A.
LEPLAT A.
MARCO R.
NAYEAU M.
UYTDEBROECKS.
VAN ACKER C.
VAN DER HEYDEN à HAUZEUR M.
VRANCKX E.
WISER F.
Administration Communale d'Esneux.
Administration Communale de Viel-
salm.
Centrale Wallonne des Auberges de
Jeunesse.
Institut Belge pour l'Amélioration de
la Betterave.

Ont versé 150 francs :

M^{me} LEGRAND E.
MM. BOCHKOLTZ F.
HALLEUX A.
MONTMART A.

Ont versé 100 francs et moins :

M^{mes} BLEY.
COLLARD.
DE GERARDON M.
DE LEXHY-COSTE P.
DE RUDDER.
FABRY P.
HEINTZ-ORBAN R.
JBANTY A.
ORBAN E.
PIRON T.
L. VANDENHOUTEN.
VAN LANCKER.
B. WALCH-KERENS.
WATTIEZ.
WITTOUCK F.

Dames de l'Instruction Chrétienne.

M^{lles} G. BODELBERGHS.
CONNERADE J.
COSYN E.
DOFFAGNE M.
FRANSOLET C.
FRITSCHÉ.
GILBERT S.
HERVENS.
JACOBS M.
LEFEVRE M.
VAN BENEDEN L.
VAN BIGNOOT.
VAN DEN AEELE M.
VAN HEULE H.
MM. ANCIEN C.
ANDRÉ J.
ALSTEEN P.
BAAR-PELTZER P.
BALTHASAR C.
BARTH M.
BECUE M.
BERLI M.
BEROHMANS O.
BERO E.
BERTHOLET M.
BERTRAND F.
BERTRAND P.
BETHUNE M.
BIQUET L.
BLAMPAIN L.
BOBSON F.
BOBSON N.
BLOGNE J.
BONHOMME U.
BOSMAN-DE COSTER.
BOUFFA.
BOUMAL fr. et sœurs, libraire.
BOURGE L.
BOURGUIGNON.
BROUHON L.
CALMÉAU L.
CAMPUS F.

MM. Abbé CASSART J.
CLAUS L.
COART P.
COEN D.
COLLART A.
COLLARD L.
COLLIGNON G.
COMBLEN P.
COPPIETERS A.
CUVELLIEZ A.
DAHIN E.
DAMAS GODEFROID H.
DAUBRESSE A.
DAUTZENBERG P. H.
DAVE E.
DE BECO I. A.
DE BECO P.
DEBRAS J.
DE COÛNE C.
Baron de CRAWHEZ R.
DE FOZ F.
DEFOSSÉZ S.
DE GORHEZ N.
DEGRANGE F.
DEHEG K. M.
DEHOUX L.
DELAÇOLETEP.
DELAÇOIX J.
DE LA FONTAINE.
DE LAMINNE M.
DE LANNOIS C.
DE LARCHE G.
DEL-CHEVALERIE C.
DE LEVAL J.
DELGEE J.
DELHAISE A.
Comte de LICHTERVELDE G.
DE LINCE M.
DEMEUSE P.
Baron de MOFFARTS P.
DENABAYER M. E.
DE PONT.
DEPRE J.
DEPREZ J.
DE ROUBAIX J.
DESENANS G.
DESSENT E.
DESTREE P.
DETAILLE E.
DE TERWANGNE L.
DETREZ L.
DEUSE P.
DEUSE R. J.
DE WASSEIGE J.
DE WINIWARDER E.
DE WINIWARDER H.
DOAT P.
DONNEAU P.
DOOME J.
DORDU F.
DOUHA-DOR H.
DOULIERE R.
DOUTRELOUX V.
DRAPS L.
DRESSE DE LEBIOLES.
DRORY M.
DUBOIS A.
DUBOIS C.
DUBOIS J.
DU BUS DE WARNAFFE.
DUET C.
Comte du CHASTEL K. J.
Abbé DUFOUR J.
DUMONCEAUX M.
DESART J.
ELOY F.
FANIELLE G.
FONTAINAS P.
Baron FORGEUR G.
FOUSS E.
FRAIKIN H.
FRÉDÉRICQ H.
FRÉNET L.
GABRIEL A.
GAILLARD G.
GASPARD C.
GAUSSET R.
GERMAY R.
GEYERS M.
Abbé GILLAIN J.

MM. GILLARD M.
 GIOT R.
 GOFFARD-PONSART A.
 GOFFINET F.
 GRAS O.
 GRAS R.
 GRATIA A.
 GREGOIRE A.
 GRISARD DE LA ROCHELETTE W.
 GROSJEAN H.
 GUERIN M.
 GUILLOT C.
 HAIDANT P.
 HALBART, libraire.
 HALEIN RENARD W.
 HALLET-LOTHAIRE J.
 HALLEUX M.
 HAMS L.
 HARDY V. J.
 HARETS A.
 HARROY J. P.
 HASSELMANS.
 HAUST J.
 HEBDIN E.
 HENIN H.
 HENSGENS J.
 HERBOS L.
 HERION F.
 HIARD P.
 HOLLENFELTZ J.
 Abbé HOUSSEN F.
 HURTGEN L.
 HUSTIN J.
 HUTTLINGER P.
 JACOBS O.
 JADOT P.
 JAMAR W.
 JANSSEN J.
 JANSSEN L.
 JANSSENS R.
 JOORIS F.
 JOTTRAND A.
 KERSTEN L.
 KIRKENS L.
 LAFAGNE P.
 LAMGEN J.
 LAPORT G.
 LAURENT M.
 LAZAR O.
 LECOUTURIER R.
 LEDENT V.
 LEBEVRE G.
 LEGROS H.
 LEMAIRE F.
 LENOIR L.
 LEONARD J.
 LEPLAT G.
 LESOILE A.
 LEVAQUE F.
 LEVAUX M.
 LEWALLE J.
 LIBERT L.
 LIBOTTE.
 LONTIE E.
 LOVET DE WOTRANGE J.
 MACAR J.
 MARCHAL A.
 MARCHAL H.
 MARCHANDISE R.
 MARÉCHAL A.

MM. MARÉCHAL P.
 MARES-HEYMANS A.
 Abbé MARQUET E.
 MASSON J.
 MAYERUS E.
 MEERT.
 MESTRETT R.
 METDEPENNINGHEN E.
 MICHAUX H.
 MES-FONTEYNE.
 MODAVE M.
 MOLLTON F.
 MONS H.
 MORREN L.
 MOSTENND G.
 MULLENAERTS J.
 NEEF DE SAINVAL J.
 NEVE DE MEYERGNIES.
 NIEUWENHUYTS J.
 NOEZ H.
 NOTHOMB P.
 ODERKERKEN F.
 BARON ORBAN DE XIVRY H.
 ORBAN DE XIVRY J.
 OURY G.
 PALMERS L.
 PAQUES F.
 Abbé PEETERS.
 PETRY A.
 PHILIPPART H.
 Abbé PIEDEBIEUF.
 PIERARD F.
 PIERRET H.
 PIRARD J.
 PIRLOT A.
 PLUMIER J.
 POMMERENKE H.
 PONTIERE J.
 PONTHER F.
 POSKIN A.
 PREUMONT M.
 PUTZEYS M.
 QUESTIENNE P.
 RAHYE L.
 RASQUIN F.
 RAYNAUD J.
 REGOUT-LALOUX A.
 REMONT L.
 RENARD M.
 RENARD R.
 RENARD R.
 RENAVILLE R.
 REPRIELS L.
 REUTER P.
 REYERS J.
 RILLAERTS E.
 ROBERT F.
 ROLAND F.
 ROLAND L.
 ROLLIN E.
 ROTH A.
 ROYEN H.
 SAUVAGE A.
 SAUVEUR D'HEUR F.
 Abbé SCHMELEER.
 SCHEMAUS.
 SCHOOF M.
 SEPULCHRE G.
 SEKE H.
 SEVERAIN A.

MM. Abbé SIMONIS A.
 BARON SNOY D'OPPEERS.
 SOMMEREYNS J.
 SORDEL A.
 STASSEN F.
 STENUIT R.
 STEVENART H.
 STOOBANT R.
 SPETH J.
 SWARTH C.
 SYMGENS A.
 THIRY L.
 THOREAU F.
 T STERSTEVENS L.
 VALKENBERS J.
 VAN AERSCHOT.
 VAN BENDEN A.
 VANDALEM-STOUTEN.
 VAN DE BERG F.
 VAN DE BRUEL W.
 VAN DEN ECKOUT.
 VAN DER BORGHT S.
 VANDERVAEL A.
 VAN DE VENNE-FRANSEN J.
 VANLAER C.
 VANNERUS-CARPENTIER J.
 VAN NIEUWENBURGH R.
 VAN STRAELEN V.
 BARON VAN ZUYLEN F.
 VAN ZUYLEN P.
 VER ECKE A.
 VIERSET A.
 WARLET H.
 WATTIAUX, libraire.
 WERIN P.
 WERY A.
 WERY A.
 WILKIN P.
 WILMOTTE P.
 WITMEUR.
 WITTOUCK J.
 XHIGNESE Y.
 R. P. Rédemptoristes de TILLET.
 Athénée de Chénée.
 Cours d'éducation Carter, Bruxelles.
 Académie Liégeoise de Billard.
 Les Amis de la Forêt de Colfontaine.
 Verrieres MICHOTTE.
 Ligue pour la Sécurité des routes.
 Ecole Communale de Filles, Ciney.
 Imprimerie DUCULOT, Gembloux.
 Théâtre Communal wallon du Trianon.
 Les Amis de l'Ardenne.
 Camping Club de Belgique.
 Etablissements C. KUTGENS.
 Union Nationale des Fédérations
 Wallonnes.
 Cercle Royal des Bains de la Sauve-
 nière.
 Etablissements Th. BRASSEUR.
 Comité des Sites et Promenades, BOUL-
 LON.
 Etablissements BELLEFROID.
 Voyages WIRTZ, Anvers.
 Ecole Normale Ch. BULLS, Bruxelles.
 Ligue des Amis de la Forêt de
 SOIGNES.
 Agents du Service des Abris de la
 Ville de Bruxelles.
 Ecole Normale Provinciale JODOIGNE.

Dans la liste ci-dessus, on note, outre de nombreuses personnalités et personnes aimant la nature, les différents organismes de protection des sites dont l'appui nous a été particulièrement précieux : les Amis de la Commission Royale des Monuments et des Sites, le Vieux Liège, les Amis de la Fagne, la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes. L'appui de la Fédération nationale pour la Défense de la Nature nous a été acquis, grâce à son Secrétaire général, M. DE VADDER, dont les démarches nous ont valu des souscriptions marquantes.

Achat de tous Bijoux

21, Grand'Place
BRUXELLES
 (près Rue de la Colline)

OR • ARGENT • BRILLANTS
 ARGENTERIES • PIERRES FINES
 • MONTRES EN OR •

HOMMAGE AUX DISPARUS

George LAPORT

Industriel averti, directeur des Carrières de la Belle Roche à Aywaille, il mena toutes ses entreprises à bien.

Dès 1940, début d'une occupation impitoyable et odieuse, il fut un de ceux qui n'admirent pas le fait accompli par la force et il se mit au premier plan de la Résistance à Liège.

Arrêté en 1942, il connut tous les bagnes allemands et mourut à Dachau.

George Laport était un homme très simple, aimant la vie de famille et s'y consacrant entièrement.

Il était animé d'un amour intense de la Nature ; il s'était voué particulièrement à l'étude des traditions populaires : il était un folkloriste de tout premier plan.

Dans ce domaine, George Laport a prononcé de nombreux discours, écrit de multiples articles et publié plusieurs ouvrages qui sont parmi les plus réputés et les plus appréciés des connaisseurs.

Nous citerons :

Légendes des bords de l'Ourthe et de l'Ambève.
Le folklore des paysages de Wallonie. (Prix Rouveroy 1930).

Le folklore des paysages du Grand Duché de Luxembourg.

L'Académie des baudets et légendes de Bertrix.

Les quatre fils Aymon et la forêt d'Ardenne.

L'Ambève légendaire.

Basin le bon larron.

Les contes populaires wallons.

Monuments mégalithiques et pierres à légendes de Wallonie.

Les gnomes en Wallonie.

Le folklore des eaux en Wallonie.

Le folklore de Wallonie.

Pausanias et le folklore.

Le maître de carrière.

Les carrières au pays de l'Ourthe et de l'Ambève.

La chasse et les légendes.

Les causes de la diminution du gibier en Belgique.

Il fut le fondateur du Musée régional de Comblain-au-Pont et l'animateur des « *Etudes Comblinoises* » qu'il dirigea pendant de très nombreuses années.

Il fut nommé Président de la Société Royale « *Le Vieux Liège* » en 1940. Il fut Administrateur de notre Association, dès sa fondation.

Il fut un admirable patriote.

Nous garderons toujours son souvenir et il restera pour nous un modèle.

Sœur Emmanuelle, Supérieure du Pensionnat des Sœurs de Notre-Dame de Bastogne, s'intéressa vivement à nos travaux. Membre de notre Association depuis nos débuts, elle nous convia un jour à exposer à ses 450 élèves le programme d'*Ardenne et Gaume*. A la suite de cette causerie elle nous envoya une liste de 220 inscriptions d'élèves.

Pendant le siège mémorable de Bastogne, Sœur Emmanuelle et ses sœurs furent hospitalières et de nombreux habitants purent se réfugier dans les vastes caves de l'établissement. C'est là qu'un obus blessa Sœur Emmanuelle en prières ; elle ne tarda pas à succomber. Nous garderons d'elle un souvenir ému et reconnaissant.

M. Jean Materne, député, bourgmestre de Bastogne, blessé pendant le siège de Bastogne, succomba à ses blessures.

Le Baron René GREINDL

Il était ingénieur, mais il se lança dans la carrière administrative et fut notamment Commissaire d'arrondissement à Saint-Vith et à Bastogne. En 1940, il accepta le poste périlleux de Gouverneur intérimaire de la Province de Luxembourg et se comporta avec une fermeté qui devait lui être fatale. Il s'opposa de façon irréductible à la nomination de députés permanents rexistes et eut gain de cause ; il refusa d'appliquer le bilinguisme français-allemand à Arlon, ce qui lui valut en 1943 d'être révoqué par les Allemands.

Il fut un des animateurs de la Résistance dans la province de Luxembourg. En 1944 il subit le sort tragique de tant de patriotes. Arrêté au moment où il allait atteindre un rendez-vous fixé par son chef (le célèbre major Bastin), emmené en Allemagne, il mourut à Buchenwald au milieu de souffrances atroces. On jugera la grandeur morale de cet homme à ses dernières paroles ; au moment de perdre conscience à tout jamais, il déclara : « J'ai pardonné à tous, je désire qu'on ne cherche pas à me venger ».

« Je voudrais te confier, oral, mon testament. »

« Après moi, comme moi, je veux que tous par-

[donnent,

Je veux qu'on ne recherche et n'accuse personne.

Dieu ne permettra rien qui ne soit pour mon bien, Le pardon intégral est un signe chrétien. »

Extrait de *Je reviens de l'Enfer*, R. Père LÉLOIR.

Par une coïncidence remarquable, c'est dans la résidence même des Greindl, au beau château d'Isle-la-Lesse, que s'installa l'état-major général des troupes américaines qui assurèrent la résistance irréductible et victorieuse du bastion ardennais.

Madame Greindl et ses douze enfants y vécurent l'épopée.

Inclinons-nous devant le courage et le talent de cette femme d'élite, dont la revue *La Grive* publie des pages très belles sur les combats de Bastogne.

On se souvient de l'horrible tragédie du château de Forêt, le 6 septembre 1944. En 1945, Madame veuve Bodson nous annonça que, malgré tout, elle restait fidèle à notre Association : « Mon mari a été brûlé vif par les Allemands, de même que mon frère et mon beau-frère. A Liège, j'ai été atteinte par un robot... »

A la suite d'une de nos conférences, les 97 élèves de l'École agricole d'Ath s'inscrivirent tous, en 1943, comme membres d'*Ardenne et Gaume*. Hélas, la maman de l'un d'eux nous écrivit en 1945 : « Mon fils, Jean Mozin, a été fusillé le 2 septembre 1944 par les SS, victime de son patriotisme. Nous, pauvres parents, nous restons... »

La liste des disparus est longue. M. Parmentier, facteur à Rencheux-Vielsalm, nous écrivit le 11 novembre 1945 : « Mon fils, Joseph Parmentier, étudiant au Séminaire de Bastogne, a été lâchement fusillé par les Nazis, dans la tragédie de Bande, la veille de Noël 1944. » Et la lettre ajoute : « J'aimerais que mes filles Anne-Marie et Nicole, élèves au Pensionnat des Sœurs de Notre-Dame de Bastogne, restent membres de votre Association. »

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

581, BOULEVARD DE SMET DE NAEYER, BRUXELLES II

SOMMAIRE

	Pages
1. <i>Editorial</i>	1
2. <i>Les Roches Noires, Examen ornithologique</i> , par A. VAN BENEDEN	4
3. <i>Le Volcan Nyamuragira au Parc National Albert</i> , par Mme ENRY-ESTE.	7
4. <i>Les Parcs Nationaux et l'Archéologie</i> , par l'abbé Ch. DUBOIS	12
5. <i>Rivières en fleurs</i> , par Mme M. BOUILLENNE-WALRAND	15
6. <i>L'ornementation florale de nos rivières ardennaises</i> , par A. MARÉCHAL.	20
7. <i>La Bataille de Stavelot</i> , par R. CATTEAU	21
8. <i>La Bataille des Ardennes</i>	24

EDITORIAL

“Ardenne et Gaume” inscrit son 10.000^e membre et crée ses premiers parcs nationaux.

“Ardenne et Gaume” entre dans sa sixième année d'existence.

L'association a débuté, en 1941, dans des conditions défavorables. Les difficultés étaient de deux ordres : celles résultant de l'occupation et celles inhérentes à notre programme.

Nous ne rappellerons pas ce que fut, pour les intellectuels, l'occupation allemande. Nous soulignerons seulement les difficultés résultant de la nature même de la tâche que nous nous sommes assignée : notre activité exige une association forte à la fois par le nombre de ses membres et par les fonds dont elle dispose. Pouvaient-on espérer recruter des adeptes nombreux et réunir des sommes considérables, sans pouvoir faire état de résultats acquis, indispensables garants de l'avenir ? Or, ces premiers résultats ne pouvaient être atteints qu'avec l'argent apporté par des membres nombreux...

Nous avons réussi cependant à échapper à

ce cercle : la création des réserves scientifiques de *Torgny*, près de *Virton*, et de *Presseux*, près de *Sprimont*, puis l'acquisition de la falaise des *Roches Noires*, à *Comblain-au-Pont*, furent pour nous à la fois des réalisations d'un grand intérêt scientifique et les armes qui devaient nous permettre de convaincre les sceptiques.

Nos études ne subirent aucun arrêt depuis 1941 ; les mauvaises communications n'empêchèrent pas nos démarches et nos visites dans les régions les plus reculées de l'Ardenne et de la Gaume. En même temps, notre propagande s'exerça, sans trêve, par lettres, par circulaires, par brochures et par conférences.

Un grand nombre de causeries furent organisées à l'intention des membres d'associations diverses, mais c'est surtout dans les écoles que notre effort se développa. Nous avons à notre

actif plus de deux cents conférences scolaires, dans les établissements officiels et libres, devant des auditoires réunissant parfois 700 ou 800 élèves. Nous avons eu la joie, bénéficiant du précieux appui des chefs d'école et des professeurs, d'exposer à 25.000 élèves l'œuvre accomplie à l'étranger dans le domaine des Parcs Nationaux et de souligner l'urgente nécessité d'une action semblable chez nous. Nous avons évoqué l'œuvre assumée aux Etats-Unis, au Canada, au Congo Belge, aux Pays-Bas, en Suisse et ailleurs et nous avons ainsi contribué à vulgariser cette notion, presque inconnue chez nous, de la protection scientifique de la nature.

Nous avons expliqué à des milliers d'auditeurs que si les Parcs Nationaux étrangers possédaient, avec le charme prestigieux du mystère et de la sauvagerie, des richesses en espèces vivantes, c'était au prix d'un statut de protection, comportant notamment une réglementation indispensable : si la vaste réserve du *Naardermeer* (Pays-Bas) possède des colonies nombreuses et impressionnantes de grands oiseaux, c'est parce que ces animaux jouissent d'espaces tranquilles, inviolés. C'est une joie de les apercevoir au loin, de découvrir le vol de ces grands oiseaux, s'élevant parfois en masse dans le ciel assombri !

Avons-nous été entendus et compris par ces quelque 25.000 auditeurs ?

Combien de fois nous a-t-on dit que la jeunesse et le public belge étaient indifférents à la sauvegarde de la nature ! Que de fois nous a-t-on inexorablement prédit l'échec total de nos efforts ! Appréciation fautive, puisque nos conférences scolaires ont soulevé l'enthousiasme

et que 6.000 élèves et professeurs ont demandé leur inscription à « *Ardenne et Gaume* ». En outre, des milliers de nos concitoyens, de tous les milieux sociaux et de toutes les parties du pays, nous ont apporté leur adhésion, portant nos effectifs à 10.000. Car nous venons d'inscrire notre 10.000^e membre !...

Un tel résultat nous invite à regarder l'avenir avec une confiance complète.

Que de fois nous a-t-on affirmé qu'il était impossible, en Belgique, de réunir une somme de quelque importance, dans un but de sauvegarde ! Appréciation fautive aussi, puisqu'il nous a suffi de lancer un seul appel, lors de l'achat des *Roches Noires*, appel resté d'ailleurs confidentiel, sous l'occupation, pour obtenir 450 versements, en quelques semaines.

Nous avons fait d'autres acquisitions dans la suite : une vieille maison dans la Haute Lesse, divers terrains intéressants. Notre action s'avère déjà appréciable, puisque nos acquisitions représentent un total de l'ordre de 500.000 fr. Cette somme est peu de chose en comparaison des richesses à sauver en Ardenne et en Gaume. Mais ces premiers résultats nous permettent aussi de regarder l'avenir avec confiance.

L'ère des réalisations s'ouvre d'ailleurs pour nous : notre revue, annoncée dès la fondation de l'association, retardée par les circonstances, paraît enfin. Elle rendra compte de notre activité, des études de nos nombreux collaborateurs ; elle évoquera les aspects intéressants des Parcs Nationaux étrangers et belges ; elle vulgarisera certaines notions de la protection de la nature et des sciences naturelles ; elle publiera des études régionales et archéologiques. Elle apportera aussi au mouvement touristique une contribution neuve : sans empiéter sur la bienfaisante activité des associations de tourisme, elle évoquera nos Parcs Nationaux et leur visite ; elle décrira des randonnées en pleine nature, en se préoccupant de l'observation scientifique.

Et voilà que, au moment où notre revue paraît, nos premiers parcs nationaux deviennent une réalité.

A la demande de nombreux membres, nous avons organisé, le 14 avril dernier, une visite des *Roches Noires*, à Comblain-au-Pont. L'Administration Communale et le Syndicat d'Initiative de Comblain nous firent immédiatement savoir qu'ils désiraient organiser, à cette occasion, une cérémonie d'inauguration. De son côté, l'association le « *Vieux-Liège* », avec l'esprit fraternel qui lui est coutumier, nous apprit que ses membres se joindraient aux nôtres. C'est ainsi qu'une foule de plusieurs centaines de personnes se rendit, sous la splendeur du soleil printanier, au pied de l'admirable falaise. Là, M. Paulus, Bourgmestre de Comblain-au-Pont, prononça les paroles que nous publions, et notre Président exprima sa

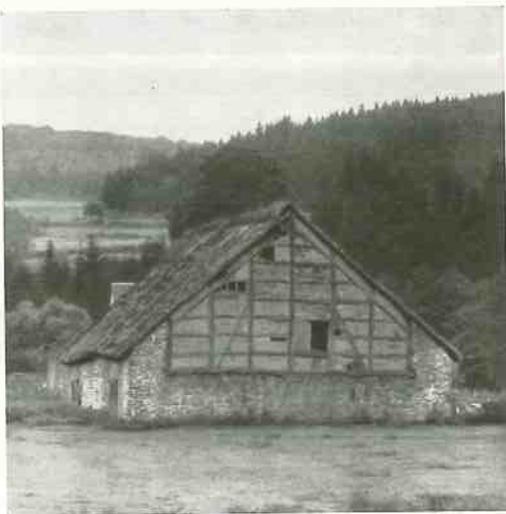


Photo G. Matagne.

Vieille maison acquise par
ARDENNE et GAUME à Lesse.

gratitude aux 450 souscripteurs et aussi à M^{me} Herman et à ses enfants, qui viennent de mettre à la disposition d'« Ardenne et Gaume » une partie de leur propriété. Grâce à la générosité de ces propriétaires, toute la falaise des Roches Noires est comprise dans notre Parc National.

Notons toutefois que cet ensemble, d'une grande beauté et d'un grand intérêt scientifique — car la végétation y est restée primitive — est un territoire trop exigü pour qu'il soit possible d'y mettre en œuvre une réelle organisation de Parc National. Les Roches Noires seront traitées en réserve scientifique et l'accès, à la demande insistante de plusieurs associations d'entomologistes et de botanistes, en sera limité au point de vue, situé au sommet.

Tout autre sera le Parc National de Furfooz.

Nos membres connaissent cette falaise tourmentée, rongée par les siècles, qui domine le fond verdoyant de la Lesse. C'est là que l'on trouva des restes considérables de l'époque néolithique et aussi d'une époque antérieure, touchant aux temps les plus reculés de l'humanité. Nul décor n'est mieux fait pour encadrer le souvenir de l'homme préhistorique ; la sauvage grandeur du paysage a résisté aux siècles et les versants escarpés ont conservé leur âpre végétation primitive.

La Commune de Furfooz, propriétaire de ce territoire, y accorda toujours beaucoup d'attention, depuis de longues années, et y organisa les visites guidées. Elle réussit ainsi à éviter les dégradations.

Consciente de sa responsabilité, l'Administra-



Projet de chalet d'entrée du Parc National de Furfooz.

Dessin J. François.



Photo G. Matagne.

Vue d'ensemble du Parc National de Furfooz. Cette région a été de tout temps habitée : les cavernes de la paroi des rochers ont servi de refuge aux hommes de l'âge de la pierre taillée. Le plateau fut occupé par les néolithiques puis par les Gaulois et les Romains.

tion Communale, désireuse de voir se réaliser une protection plus active et plus complète, a fait appel à notre association et nous a confié la gestion scientifique et l'organisation touristique du massif de Furfooz. Nous allons y mettre en œuvre, à une échelle réduite, l'organisation propre aux Parcs Nationaux. Comme par le passé, la visite se fera sous la conduite d'un guide ; les personnes se livrant à des études scientifiques pourront être autorisées à y circuler librement.

Un chalet forestier sera élevé à l'entrée du territoire ; il abritera un petit musée archéologique.

Nos premières réalisations seront modestes et nous ne songeons nullement à en exagérer l'importance. Mais nous nous efforcerons de veiller consciencieusement à la sauvegarde des biens qui nous sont confiés.

*Le Conseil
d'Administration.*

Les Roches Noires

EXAMEN ORNITHOLOGIQUE

Le site ainsi dénommé se présente sous l'aspect d'ensemble d'un éperon rocheux, recouvert en grande partie de végétation rase, de taillis et de pins noirs et sylvestres dont la plupart malheureusement ont été coupés.

Nous y accédons par le sentier-raidillon escadant la colline en face de pont de Scay.

Nous abordons aussitôt la roche noire proprement dite et d'un seul coup il est permis de saisir le sens ornithologique du site de la Roche Noire : tout endroit du Parc National est à portée de l'ouïe d'un observateur se trouvant au centre du lieu. En conséquence, il est possible de faire promptement une analyse quantitative de la faune ailée. Nous nous bornerons ici à une analyse qualitative, nous efforçant d'établir les composantes essentielles des différents milieux.

Ce charmant site, s'il est relativement restreint, est varié au maximum.

Le roc et ses dépendances se rattachent à l'est au plateau vers Mont, vers le N.-O., à des croupes recouvertes de taillis clairs et de pins épars ; au S.-O., les parois rocheuses plongent vers des champs cultivés ; au S.-E., la partie boisée se continue en s'étoffant de massifs de pins dans les propriétés Herman et Van Zuylen.

Pour dépister convenablement les oiseaux

qu'il renferme, il y a lieu de fragmenter l'étude du site, un examen d'ensemble restant forcément insuffisant.

Nous avons donc choisi sept points d'observation (voir carte) et nous les passerons successivement en revue.

Si nous nous plaçons au point n° 1, sur le sommet, à 50 m. du début du roc, à partir de l'Ouest, nous nous trouvons dans une situation idéale pour jeter un coup de sonde sur la population ailée là où elle est la plus dense en ce paysage.

Le sentier direct, venant de Comblain, en passant par le champ de bataille de 1794, borne le parc à l'Ouest sur 200 m environ.

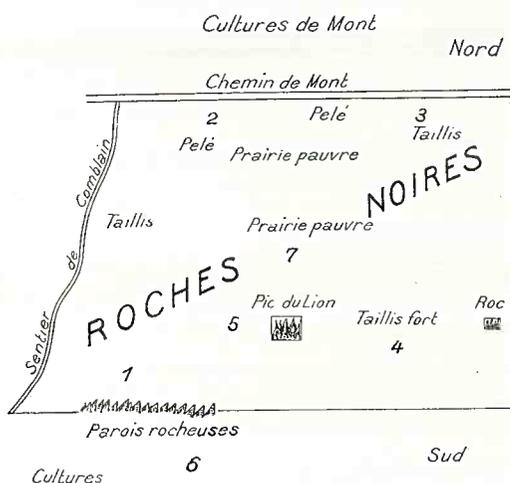
Des deux côtés règne un taillis compact où se mélangent des rejets de bouleaux, des cou-driers, viornes lantanes et arbustes épineux, églantiers, prunelliers et aubépines, ces dernières convenant très bien à l'installation de nids de plusieurs espèces.

Tout de suite, constatons la plus grande densité de la population ailée à l'Ouest du sentier, d'où apparaît le grand intérêt qu'il y aurait à acquérir les quelques ares de taillis s'étendant jusqu'aux éboulis d'une ancienne carrière et comprenant une dizaine de pins formant un cadre pittoresque.

Ce fouillis, des deux côtés du raidillon, est peuplé de nombreux oiseaux chanteurs. Leurs chants se mêlent, parmi lesquels dominent ceux de la fauvette grisette et du pouillot fitis, puis par ordre d'intensité ceux du bruant jaune, de la fauvette des jardins et du pipit des arbres.

Les grives musiciennes, les merles sont là, se pourchassant. Le chant du rossignol philomèle éclate. Les fauvettes sont nombreuses, surtout les grisettes qui égaient le ciel de leurs parades nuptiales ; fauvettes à tête noire et babillardes voisinent. Des accenteurs mouchets se répendent. Les bruants jaunes sont installés en bordure des champs et dans le taillis. Les pouillots véloces sont en nombre moindre. Dans un creux humide, la fauvette des jardins et le rouge-gorge se côtoient. Proche des éboulis, la locustelle tachetée crisse dans un buisson de prunelliers, on ne s'attendait guère à l'y trouver. Un couple de linots croise dans le ciel.

Les chants sont à leur apogée. L'après-midi nous constatons une nette diminution de leur



Dessin A. Van Beneden.

Carte schématique des Roches Noires montrant les différents points d'observation choisis.

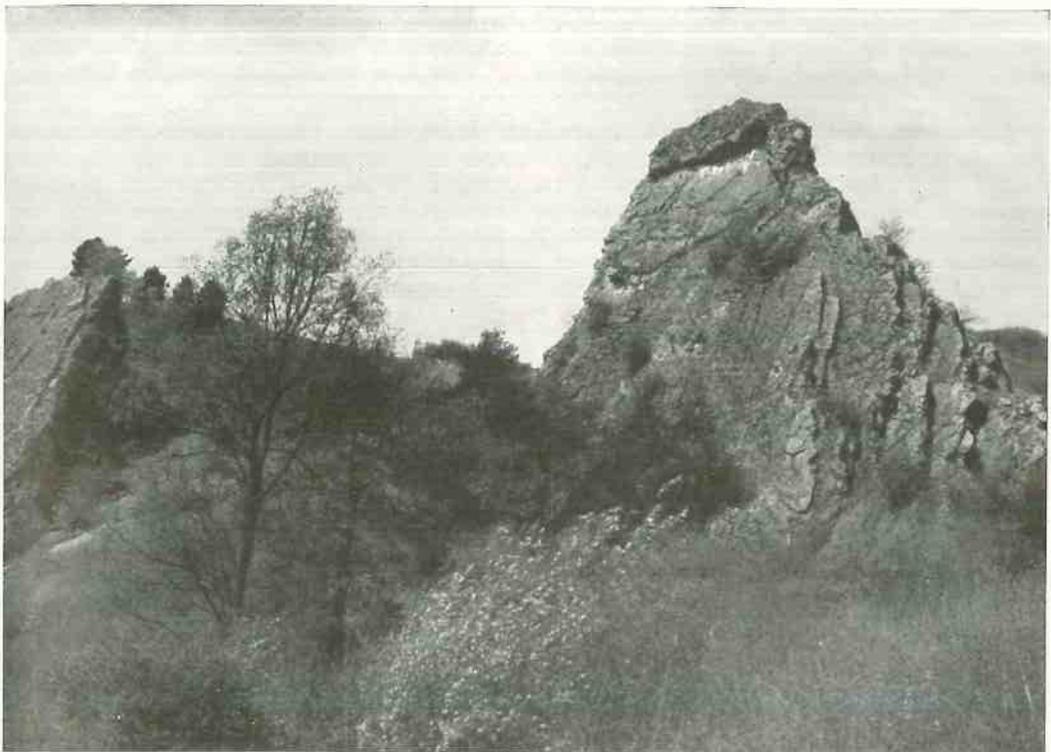


Photo R. Sauveur.

Une vue du Parc National des Roches Noires montrant ses divers aspects : taillis, prairie, rochers.

intensité. Alors domine le chant du bruant jaune, oiseau de soleil ; suivent dans l'ordre ceux de la fauvette des jardins, du pipit des arbres, de la fauvette grisette et du pouillot fitis.

Non loin du bloc de pierre sur lequel je suis assis se voient des traces de déjections d'un rapace diurne, la cresserelle ; ce bloc lui sert de lieu d'abatage, y gît le cadavre dépecé d'un campagnol.

Point n° 2. — Prairie pauvre, touchant le chemin du Mont. Un petit champ, quelques prunelliers, une haie épaisse : les merles, bruants jaunes, pies-grièches écorcheuses y ont élu domicile. Les pipits des arbres chantent, posés sur les fils de la distribution électrique. Un traquet rubicole happe les insectes au vol. L'alouette chante non loin sur le plateau cultivé.

Point n° 3. — Partie partant du taillis, en bordure du chemin de Mont. Fouillis à ronces et clématites, saules marsaults, prunelliers, aubépines. Deux rossignols entament un combat vocal. Bruants jaunes non loin du chemin. Fauvettes des jardins et rouges-gorges à l'ombre des buissons et dans un pli de terrain recherché par ces espèces. Pouillots fitis. Accenteur mouchet.

A la limite est du parc, tout contre la pine-

raie, les pouillots véloces apparaissent, plusieurs chantent à la lisière. Un épervier se faufile entre les pins. Pinsons, mésanges bleues et charbonnières, dans les pins. Dans le taillis, grives musiciennes, fauvelles à tête noire, rouges-gorges.

Un pic noir lance son chant puissant, suivi bientôt d'un cri plaintif, cri d'alerte au nid dont un homme s'approche.

Un rouge-gorge a établi son nid dans un des alvéoles d'un gros rocher tout contre la limite du parc.

Point n° 4. — Taillis fort avec acacias. Quelques gros chênes. Fouillis buissonneux avec des rouges-gorges, accenteurs mouchets, pouillots fitis, un geai. En bordure du champ en contrebas de la roche limite : fauvelles grisettes, bruants jaunes, merles, accenteurs mouchets, mésanges bleues.

Chant du torcol dans le verger voisin. Pies gauloises dans ce verger et dans des peupliers proches.

Point n° 5. — Du taillis en face du Pic du Lion, c'est le nom que porte la Roche Noire dans le pays, je constate que la corniche de la roche pourrait être creusée par un ouvrier spécialiste de manière à y pratiquer des fentes propres à l'établissement de nids de faucons

cresserelles et de choucas. Il est vraisemblable qu'un couple de faucons pèlerins y élirait domicile, à l'exclusion évidemment d'autres espèces.

Je remonte la faille entre le Pic du Lion et la paroi rocheuse. Peu d'oiseaux.

A la face Nord, le pic présente de petites cavités pouvant servir d'emplacements de nids. Aucune cavité n'est occupée actuellement à cette fin.

A cet endroit, j'observe le passage d'un coucou vers le point 1, d'un épervier venant de la pineraie, d'une cresserelle en chasse. Des hirondelles de cheminée, des hirondelles de fenêtre virevoltent ainsi que des cotyles, alias hirondelles de rivage, qui font force ailes vers la paroi argileuse de la vallée où elles construisent leur nid. Des corneilles noires volent vers les champs cultivés. Des choucas, venus des carrières de la vallée, recherchent des insectes dans les chênes.

Point n° 6. — Au pied de la paroi rocheuse s'étend un taillis, large de 10 à 20 m, taillis varié avec des clématites, des aubépines et du lierre couvrant le sol et une partie des parois. Le champ contigu n'est pas compris dans le parc. Peu d'oiseaux signalent leur présence,

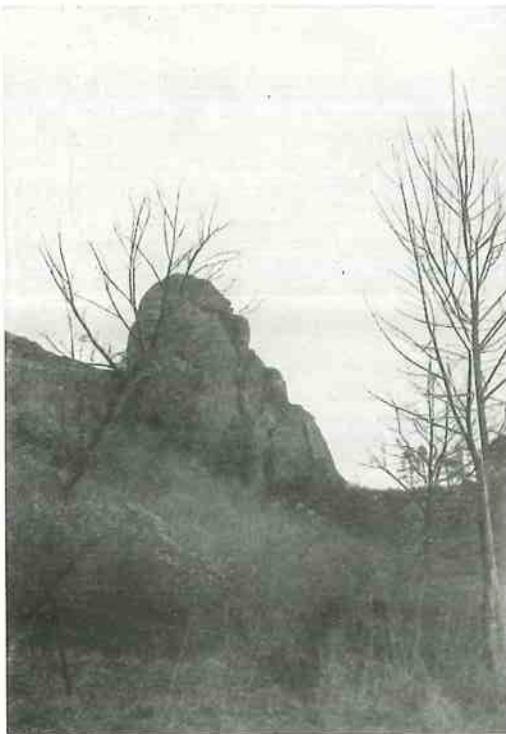


Photo P. Deuse.

Taillis de bouleaux, noisetiers, viornes, prunelliers et aubépines très riche en oiseaux.

quelques fauvettes grisettes, pouillots fitis et un couple de merles seulement.

Très haut volent deux faucons hobereaux, fixés dans la contrée.

Point n° 7. — La partie rase n'est fréquentée spécialement que par peu d'oiseaux, encore s'agit-il d'oiseaux en circulation et non d'oiseaux établis à poste. Un couple de linots sautillent dans les graminées. Pas de pipits des prés, ni d'alouettes lulus, par exemple, que l'on pouvait s'attendre à rencontrer ici.

— Indépendamment de la prairie pauvre et des rocs proprement dits, peu riches en oiseaux, le taillis très varié dans sa composition et d'allure diversifiée encore par le relief tourmenté, est remarquable par le nombre des espèces et la densité de celles-ci. En somme, le site ne dépasse pas en intérêt ornithologique, la moyenne des milieux ardennais.

Le botaniste et l'entomologiste seront plus fondés que l'ornithologiste à dire les mérites du site, cette conclusion appert au chercheur non spécialisé : pour fixer les idées, citons les orchidées variées et les lépidoptères en profusion.

Le site est-il susceptible d'être amélioré au point de vue ornithologique par la réservation de nouvelles zones et par des plantations ?

L'espace utile libre manque. Il ne peut être question de planter des arbres dans la prairie pauvre, puisqu'elle constitue avec le roc et le site touristique lui-même la vraie richesse du Parc National des « Roches Noires ».

Il convient de veiller tout particulièrement au maintien de trois ou quatre chênes de tour déjà respectable.

Il y aura lieu de replanter toute une série de pins noirs par groupes pour remplacer les arbres disparus, plus quelques pins supplémentaires à des endroits bien choisis.

Quelques épicéas seront les bienvenus dans le taillis à des endroits où ils ne pourront masquer le coup d'œil des roches.

Quelques petits massifs de hêtres-épicéas seront créés avec fruit pour fournir le couvert hivernal à certaines espèces d'oiseaux.

Le façonnement d'une partie de la corniche du Rocher du Lion, la Roche Noire proprement dite, serait utile, comme il a été dit plus haut.

L'acquisition de la parcelle de taillis indiquée au S.-O. du parc et d'une parcelle boisée au S.-E., avec deux rochers, se recommande d'elle-même.

Au point de vue du site, au point de vue des sciences naturelles, « Ardenne et Gaume » a réalisé une œuvre durable magnifique par l'acquisition des Roches Noires.

Instruits par cette réalisation, nos concitoyens saisiront de mieux en mieux l'intérêt de la création de Parcs Nationaux dans notre pays.

Alfred VAN BENEDEN.

PARC NATIONAL ALBERT

Le Volcan Nyamuragira

L'expression « PARC NATIONAL » est née aux Etats-Unis. « NATIONAL PARK » indique une étendue de pays choisie pour ses caractéristiques naturelles, scientifiques et esthétiques et mise sous la sauvegarde de la Nation toute entière.

De plus en plus, en effet, on s'est convaincu de la nécessité de protéger, contre les altérations massives et irréversibles qu'exige l'économie moderne, une petite portion du patrimoine naturel de l'humanité, faute de quoi nos descendants ne connaîtraient plus qu'une terre banalisée et industrialisée.

Les vastes régions tropicales et équatoriales

avec leurs exubérantes richesses zoologiques et botaniques paraissaient à certains devoir résister aux assauts destructeurs des hommes noirs ou blancs, mais on s'est aperçu que les altérations étaient si graves qu'une protection s'imposait.

En 1889, le roi Léopold II créait sous le terme « réserve de chasse » des zones où les éléphants étaient protégés contre la destruction.

En 1909, le prince Albert, à son retour du Congo, jetait un cri d'alarme et proclamait la nécessité de prévoir au Congo Belge des réserves naturelles destinées à assurer la conservation de certaines espèces animales et végétales.

En 1919, retour d'Amérique, le roi Albert



Photo J. Lebrun.

Ancienne coulée de lave commençant à se recoloniser, sur les flancs du volcan Nyamuragira vers 2350 mètres d'altitude.

entreprenait la réalisation du projet sous la forme de Parc National et en 1925, à la suite du voyage du naturaliste américain Carl Akeley, une première réserve était instituée, comprenant notamment les volcans Mikeno, Karisimbi et Visoke et appelée Parc National Albert. La petite réserve s'agrandit et en 1929 la région protégée s'étendit jusqu'aux lacs Kivu et Edouard.

En 1934, à la suite du voyage du duc de Brabant, on créa au Ruanda une nouvelle réserve, le Parc National de la Kagera et le Parc National Albert s'étendit et relia sans solution de continuité le lac Kivu et le lac Edouard.

La Commission du Parc National Albert fit place à « l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge ».

En 1935, on incorpora encore au Parc Albert les eaux belges du lac Edouard, la plaine de la haute et de la moyenne Semliki, le versant occidental du massif du Ruwenzori amenant la superficie de ce parc à près d'un million d'hectares.

Le 17 mars 1938, un nouveau Parc National fut créé : le Parc National de la Garamba (en bordure du Soudan anglo-égyptien) et le 15 mai 1939 la plus grande réserve, le Parc National de l'Upemba, au Katanga, avec 1.150.000 hectares, fut acquise à la juridiction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Devant de telles réalisations, on comprend que la Belgique soit souvent citée en exemple dans les réunions internationales pour la Protection de la Nature.

Le Parc National Albert offre aux naturalistes des sujets d'études nombreux : la flore et la faune aux différentes altitudes, les phénomènes volcaniques, la colonisation de la lave par la végétation, la géologie, le climat, etc. La chaîne des volcans, qui se dresse au Sud du Parc National, comprend des volcans éteints et aussi des volcans actifs. Voici des extraits du récit d'une ascension du volcan Nyamuragira, publié en 1936 par Madame Enry-Esté :

« ...Nous quittons la voiture et nous empruntons le sentier... Nos porteurs nous attendent, dans le pêle-mêle pittoresque des « safaris » congolais. Des malles-lits voisinent avec un panier aux poules piaillantes. Les dames-jeannes d'eau potable brillent comme de fabuleux joyaux, à côté d'un grisâtre sac de pommes de terre. Une casserole oubliée, et sans doute indispensable, a été suspendue au dernier moment par le cuisinier à son parapluie personnel.

» La caravane s'organise. Il y a des démêlés épiques entre les porteurs. Les plus forts s'emparent de haute lutte des colis les moins lourds.

Il faut intervenir, répartir équitablement les charges. Cela ne va pas sans discussions ni protestations. Quand on pense ne jamais en sortir, brusquement tout s'apaise et la colonne des porteurs s'égrène parmi les rires et les lazzis.

» La piste est rocailleuse au possible, couverte de petites pierres de lave qui roulent les unes sur les autres et se dérobent sous les pas. Une petite pluie fine s'est mise à tomber et rend plus triste encore, et toute grise, cette savane boisée...

» ...il ne pleut plus, le soleil réapparaît. Joie ! Tout s'éclaire. Chaque goutte d'eau, blottie dans l'herbe devient un cristal qui s'irise. Mais c'est plein de fleurs ! Je ne l'avais pas remarqué par ce temps maussade. Des fleurs mauves en pompons alternent avec des bouquets de marguerites jaunes au cœur brun. De temps en temps, une grappe de petites fleurs rouges, perchées bien haut sur leur tige. Les arbres tordus, enchevêtrés, font penser à un gigantesque jardin japonais. Ils dressent parfois sur nos têtes de vrais arcs de triomphe, tout tapissés de folles fougères.

» Mais voici un terrible raidillon... D'une pierre à l'autre on grimpe et, quand on s'y attend le moins, on va buter du nez contre une maison en bois. C'est le gîte... Ceinturé d'arbres, le sommet du Nyamuragira émerge comme un mur gigantesque, sombre, un peu effrayant, et semblant tout proche.

» On peut parcourir des kilomètres et des kilomètres sans découvrir la moindre hutte. Des centaines de noirs s'y sont perdus et y sont morts...

» Il nous reste 1.055 mètres à gravir. Cela nous prendra six heures. Chose inattendue, après la plaine de lave d'hier, nous traversons un bout de forêt, aux arbres majestueux et droits. Mais cela ne dure pas longtemps, et bientôt, par larges coulées, la lave affleure de nouveau. Ce n'est plus la lave chaotique et morcelée de la plaine, mais de larges bancs presque lisses, qui strient la terre de place en place. La végétation change. Les arbres s'espacent, se rabougrissent. Des fleurs d'un violet sombre, sorte de papilionacées, font de ravissantes taches. Le sentier s'arrête au lit d'un torrent creusé dans la lave. C'est le chemin qu'il nous faut suivre. D'escalade en escalade, on monte. Tout d'un coup, un sentier que l'on devine à peine repart du torrent... Nous sommes sur une espèce de terrasse. La piste la suit, monte à peine et semble contourner le volcan. Nous marcherons ainsi longtemps.

» ...Des bruyères arborescentes... Il y en a de plus en plus et des immortelles d'un blanc rosé font leur apparition. Avec une herbe rousse et dure, c'est toute la végétation.

» Une nouvelle escalade plus dure et nous

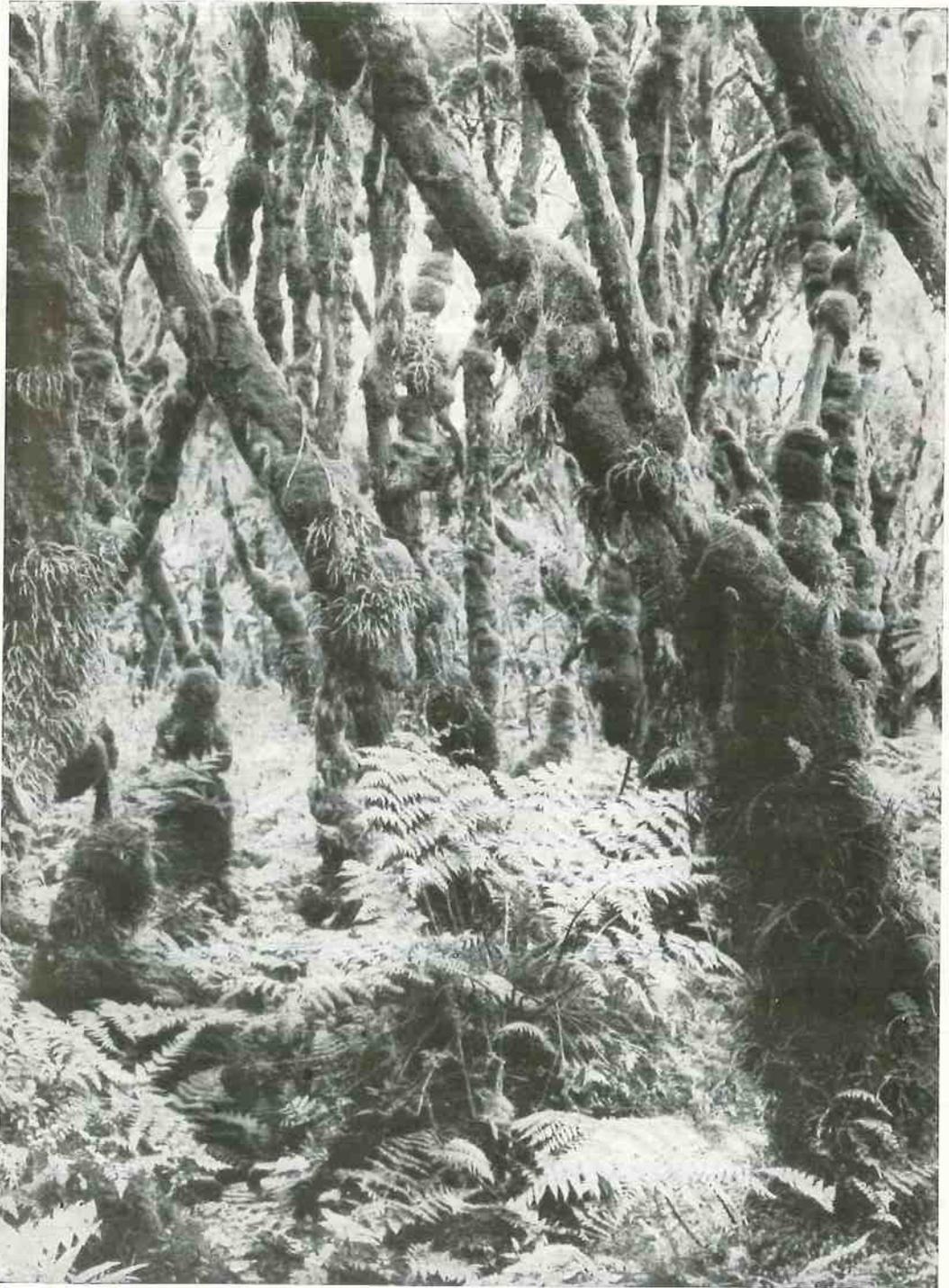


Photo de Witte.

La forêt typique de bruyères arborescentes vers 2500 mètres d'altitude. Les troncs sont chargés de lichens et de fougères. Le sol est couvert de mousses et de fougères.



Photo J. P. Harroy.

Vue générale du cratère du Nyamuragira (2950 mètres). Au premier plan, le gîte entouré d'une végétation de Lobélies et de Sénéçons.

voyons enfin le sommet du volcan. Plus de végétation, pas une herbe, rien qu'un vaste champ de scories.

» Un sourd gémissement. Tout le monde s'arrête, interdit. C'est le volcan qui se fait entendre. On dirait un énorme soufflet de forge qui geint.

» Finalement, nous y voici. Nous nous précipitons au bord du cratère. Une muraille que lèchent les vapeurs de soufre y tombe à pic. Combien peut-elle avoir ? Cent mètres de haut ? Le mugissement reprend plus fort. D'où peut-il venir ?

» Dans ce cratère, qui n'a pas moins d'un kilomètre de diamètre, la lave semble s'être refroidie, mais par des fissures, des jets de vapeur fusent comme des geysers. La pluie menace et nous nous arrachons à ce spectacle fantastique pour aller nous réfugier au gîte.

» Le tonnerre gronde sourdement, le volcan lui répond, de larges gouttes de pluie commencent à tomber. Nous nous engouffrons dans la maison de bois. A peine y sommes-nous que des torrents d'eau s'abattent, qui bientôt se changent en grêle. Une tempête d'une violence inouïe se déchaîne. Les grelons sur les tôles de la toiture font un bruit épouvantable. Le vent souffle par rafales et l'on a l'impression que la maison ne résistera pas. Le froid est intense.

Nous avons l'onglée et nous soufflons dans nos doigts raidis. Nous sortons des malles tous nos vêtements et nous les passons les uns sur les autres. Nous nous enroulons dans deux couvertures et nous ne bougeons plus.

» Aussi rapidement qu'elle est venue, la tornade s'éloigne, mais elle nous a amené une température glaciale.

» La nuit est tombée, le vent fait trêve. Nous sortons. Devant nous, des lueurs de hauts-fourneaux incendient le ciel. Nous marchons vers ce feu qui rougeoit. Il nous faut un quart d'heure pour atteindre l'extrémité de la terrasse. Cette croûte — que nous apercevions dans le cratère et qui pendant la journée, nous semblait complètement refroidie — cette croûte est parsemée de craquelures, de fissures par où s'échappe la lave liquide et brûlante. Elle joue au feu-follet, se déplace passant du rouge au violet, au jaune d'or. Des ruisseaux incandescents se forment brusquement, s'écoulent et s'éteignent on ne sait où, pour se reformer plus loin. Par intermittence, des jets de vapeur s'élancent tout droits, avec des sifflements aigus. Parfois le sourd mugissement du volcan nous fait tressaillir. Et l'on regarde sans se lasser. C'est indescriptible.

» Glacés — car il fait un froid terrible — nous n'y pensons même pas. Un coup de vent

arrive en tapinois et éteint une lanterne, en nous envoyant une bouffée de soufre dans le nez. Il nous reste une lanterne et si celle-là s'éteint nous risquons de ne plus retrouver notre cabane.

» Le matin, le guide — la face hilare et le chapeau de paille de travers sur ses cheveux crépus — nous attend pour nous conduire dans la partie active du cratère. Nous quittons la terrasse par une pente douce, qui brusquement se brise et tombe droite à 6 ou 7 mètres sous nos pieds.

» La lave où nous marchons est d'abord dure et froide, puis elle se veine de traînées de fleurs de soufre. Certaines parties sont ridées en refroidissant, d'autres presque lisses, d'autres plissées comme des draperies. Plus on avance vers le centre du cratère, plus la lave devient chaotique, soulevée parfois par une force souterraine. Par endroit, le guide pose la main sur la lave. Si elle se révèle encore chaude, il bifurque. Ainsi par zigzags, nous nous rapprochons de l'endroit où mugit le monstre. Soudain, il semble que l'on soit dans une gare aux cent locomotives sous pression et nous sommes enveloppés dans des nuages de vapeurs sulfureuses. Elles nous aveuglent et nous coupent la respiration. Hou, hou, hurle le volcan. Un

coup de vent balaie le cratère et dégage tout à coup un cône d'une centaine de mètres entièrement recouvert de soufre. Le voilà, le hurleur ! Nous sommes bien plus près que je ne pensais et j'ai presque peur. Aussitôt apparu, il disparaît dans les vapeurs qu'il émet. Nous aurons à peine le temps de l'apercevoir deux fois. Mais quelle vision dantesque !

» Il est impossible de rester là longtemps. Les émanations de soufre nous suffoquent. Nous repartons. Je me représente bien maintenant la disposition du cratère du Nyamuragira. Il est divisé en deux parties ; une terrasse supérieure formée de coulées de lave épaisse et entièrement refroidies. Une terrasse inférieure où s'écoule encore de la lave en fusion que crachent deux ou trois cônes. Ces cônes sont de petits volcans dans le grand. Ils ne sont pas fixes : il s'en produit de nouveaux, des anciens disparaissent... » M^{me} ENRY-ESTE.

Deux ans après cette visite, en 1938, le cratère immense se remplit de lave et l'éruption s'annonçait. Elle se produisit, mais de façon imprévue : toute la masse du volcan se fissura et la lave s'écoula, en fleuves brûlants, par ces fissures. L'éruption dura des années... Nous nous réservons d'évoquer le phénomène dans un prochain numéro.

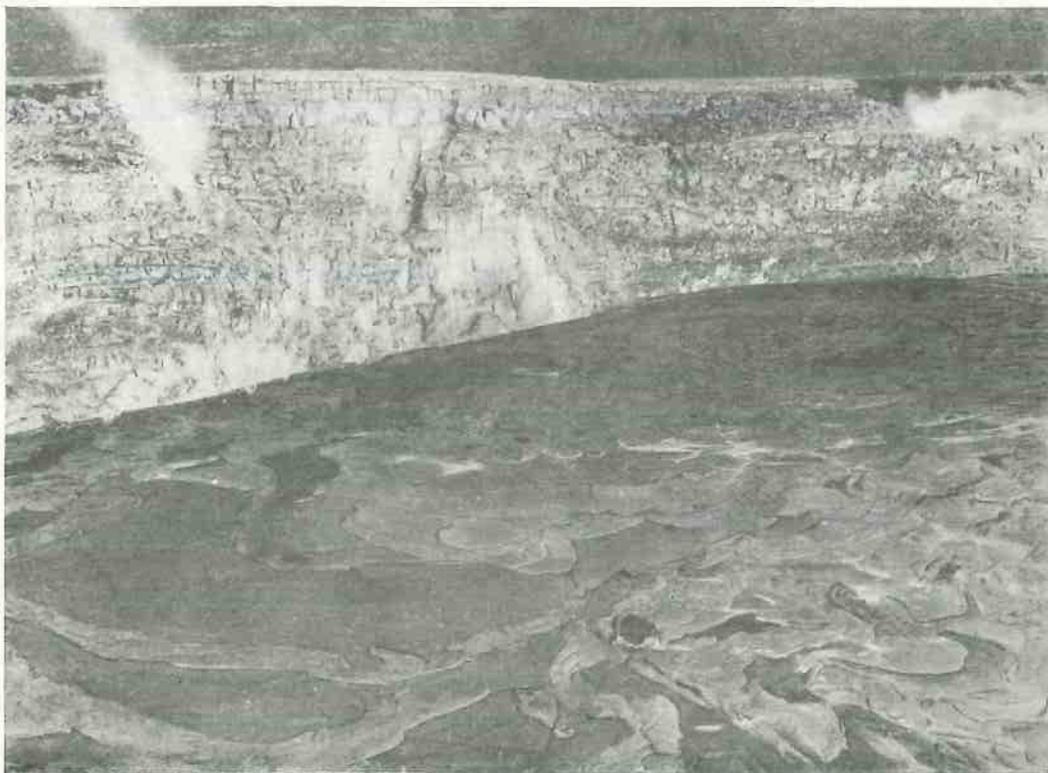


Photo R. Hoier.

Plate-forme supérieure et inférieure du cratère du Nyamuragira montrant des coulées récentes de lave.

Les Parcs Nationaux et l'Archéologie

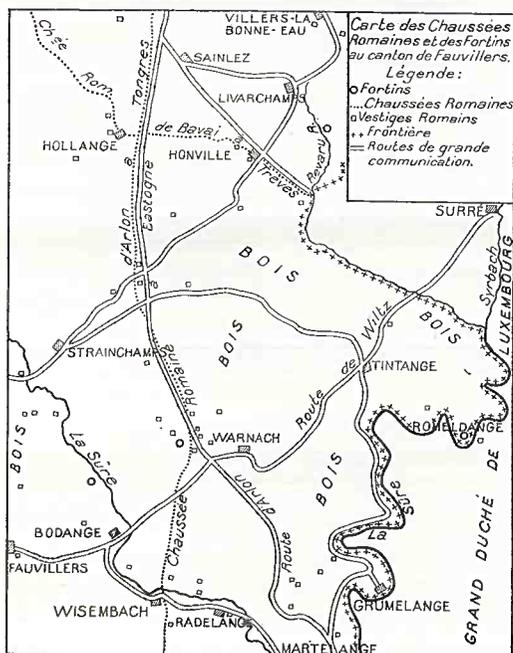
Pro Natura ! C'est la devise inscrite sous le blason d'Ardenne et Gaume. « Sauvegarder les beautés naturelles ou de création humaine qui subsistent encore dans le patrimoine légué par nos aïeux, c'est son programme. Constituer des Réserves et des Parcs Nationaux, c'est le moyen envisagé pour l'exécution de ce programme ».

Il est évident qu'Ardenne et Gaume est appelée en tout premier lieu à intervenir pour sauver de la disparition ou de la dégradation des portions de territoire d'intérêt scientifique ou esthétique : sites remarquables par leur conservation originelle, leur faune, leur flore. Mais son action bienfaisante doit s'étendre également à des coins de nature plus restreints, rendus intéressants par des souvenirs d'histoire, d'archéologie et de folklore.

Dans ce bref article, nous voulons montrer, par un exemple concret, ce qu'Ardenne et Gaume pourrait éventuellement réaliser dans le domaine de l'archéologie. Nous n'envisagerons, en ce moment, que la période de l'occupation romaine.

**

Cinq grandes chaussées romaines, dont l'existence est indubitable, sillonnaient le sol de



Dessin abbé Dubois.

Le canton de Fauvillers
avec ses vestiges romains.

l'Ardenne et du Pays Gaumais. Deux traversaient le Luxembourg dans sa partie méridionale : Reims-Trèves et Stenay-Trèves ; la troisième, dans sa partie médiane, du Sud-Ouest au Nord-Est : Reims-Cologne ; la quatrième le prenait d'enfilade, du Sud au Nord, par les hauts plateaux de l'Ardenne : Arlon-Tongres ; la cinquième le coupait en deux de biais, du Nord-Ouest au Sud-Est, également par l'Ardenne : Bavai-Trèves.

D'autres routes, dont on a observé des tronçons sporadiques et qui semblent d'importance, ont été signalées par des archéologues locaux. Leur itinéraire est établi de façon trop peu sûre pour en faire état.

Ce sont ces chaussées qui ont déterminé la romanisation intensive de nos contrées. C'est, en effet, au long de ces grand'routes que l'on constate une efflorescence de bourgades et d'établissements romains de tout genre. Epingleons les Vici les plus connus : Carignan (*Epoisso Vicus*), Etalle (*Stabulum*), Arlon (*Orolaunum Vicus*), Bastogne (*Bastonacum*), Nassogne (*Nassonacum*), Amberloup (*Amerlacum*), Sainte-Marie-Chevigny (*Equiniacum*), Moyen-Izel (*Meduanto*), Vieux-Virton (*Verturnum*).

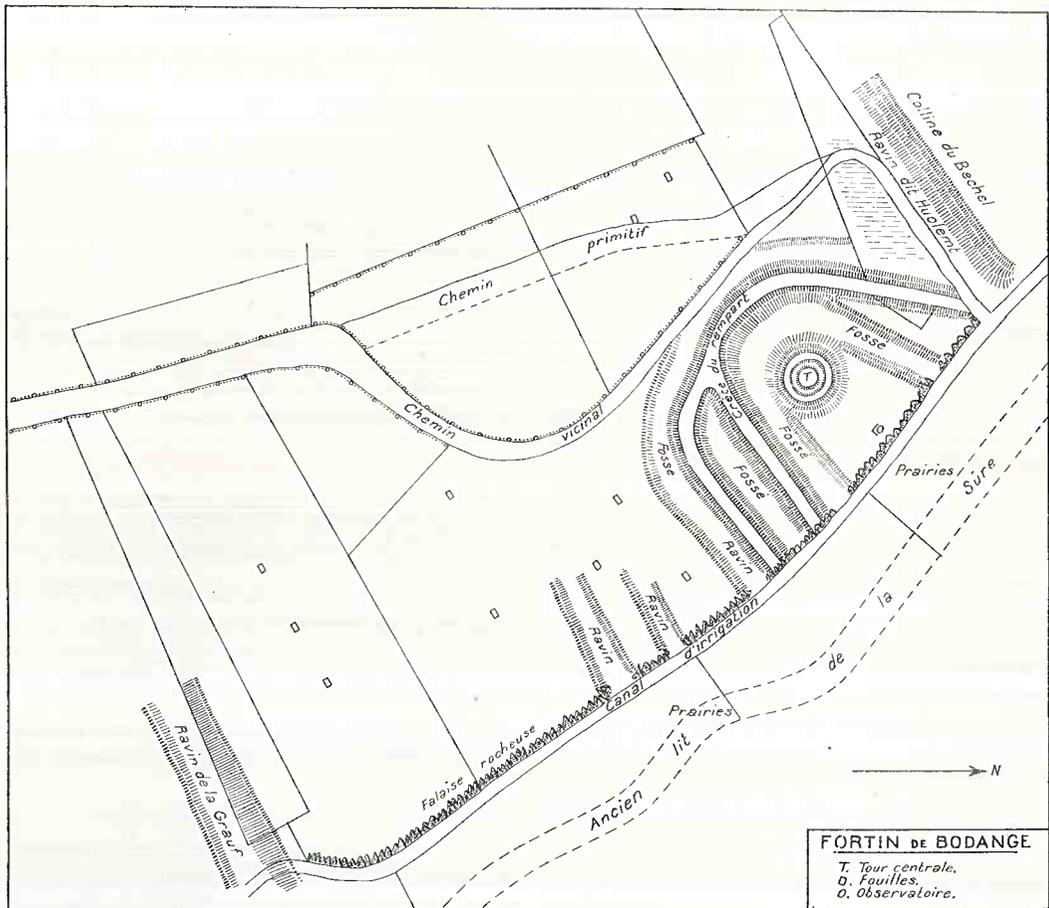
Parmi les grandes et somptueuses villas, qui furent en partie déblayées et étudiées, citons : Neufchâteau près de Jemelle, Fauvillers, Hatrival, Hollange, Sommerain, le relais de la Corne du Bois des Pendus, près de Heinstert, les relais de Warnach, Foy-lez-Noville, Vervoz, etc.

De nombreuses tombes, soit sous sol plat, soit sous tumulus, ont été découvertes un peu partout. Très peu ont été explorées de façon scientifique.

Nous connaissons personnellement près de cent substructions qui n'ont pas été remuées, et cependant quelques-unes couvrent de leurs débris plus d'un hectare. Il serait utile, le jour où l'on se décidera à les exhumer, de consolider les ruines des plus somptueuses, d'en dégager nettement le plan et de les enclore — sorte de petit Parc National — dans une enceinte protectrice adéquate.

**

Revenons à la chaussée n° 4, Arlon-Tongres. Elle nous fournira cet exemple parlant de ce que nous attendons d'Ardenne et Gaume dans le domaine de l'Archéologie. La fin du III^e siècle marque un tournant dans l'histoire de l'occupation impériale en Belgique. L'ère de la grande paix romaine est définitivement close.



Plan du fortin de Bodange.

Dessin abbé Dubois.

Lui succède l'époque des révoltes militaires, des assassinats d'empereurs élevés ou abattus par la fantaisie des légions, des guerres civiles entre usurpateurs, des raids de Barbares pesant sur les frontières, de l'anarchie économique.

Après les dévastations de la grande invasion germanique de 276, beaucoup de villes ne sont plus relevées et des terres sont restées en friche. Sans doute, certains empereurs énergiques ont rétabli l'unité et ont fait revivre un semblant de sécurité et une certaine opulence. Dioclétien et après lui Constantin ont rebâti l'Empire sur un plan nouveau qui contraste violemment avec l'organisation d'Auguste et des Antonins. La vie rurale et municipale devient plus ou moins précaire, coupée qu'elle est, pendant un demi-siècle de paix relative, par de brusques menaces de désastre et par de nouvelles incursions de Barbares. Le propriétaire foncier bâtit sa maison à la hâte et la technique de la construction se ressent du quivive dans lequel on se débat. Les populations, alertées, relèvent et utilisent des refuges pré-

romains, dans lesquels elles cherchent un abri ou une défense. La constitution de nos pays frontières est orientée vers la défense militaire.

Les villes et les grandes bourgades routières, Tongres, Tournai, Arlon, Carignan, peut-être Vieux-Virton et d'autres se resserrent derrière des murs élevés précipitamment.

Les Césars de la fin du III^e siècle et du début du IV^e et plus tard Julien hérissent les abords des chaussées et des fleuves de solides fortins ; ils créent des routes stratégiques nouvelles pour la concentration rapide et le ravitaillement des armées.

Nous croyons que la chaussée Arlon-Tongres fut une de ces routes stratégiques, construite pour la défense des frontières. Elle se présente partout sous la forme d'un bombement surélevé, flanqué de deux fossés, qui ne sont en réalité que les creux d'où l'on a enlevé les terres pour construire le remblai. Elle est, en général, bien conservée surtout dans les bois et les lieux déserts. Nous avons tout lieu de croire qu'elle fut établie après la grande invasion franque de

276, probablement sous Dioclétien. Elle est peu utilisée de nos jours, ce qui s'explique par le fait que, lors de sa construction, la voirie vicinale existait déjà depuis plusieurs siècles. Toujours rectiligne, elle semble ne s'être guère soucée des bourgades et des exploitations agricoles. Nonobstant, elle a dû donner lieu à la création de stations, de relais, de bourgs routiers, de tavernes, de postes de bénéficiaires et de métairies nouvelles destinées à la ravitailler.

Jusqu'ici, on n'a pas entrepris de fouilles méthodiques en bordure de son itinéraire : elles seules pourraient déterminer quels furent les établissements romains antérieurs, contemporains ou postérieurs à sa construction.

Elle est flanquée, de-ci, de-là, à quelque distance de son tracé, d'une série de petits fortins. Ces fortins sont-ils réellement en corrélation avec la Via et destinés à la protéger ? Nous ne le savons pas au juste, ces *Castella* n'ayant pas fait l'objet de fouilles complètes et scientifiquement menées.

Un premier se trouve sous Heinstert, lieu dit *Burg-Knap*. De forme circulaire (22 m de diamètre) il est entouré d'une levée de terre de 2 m 50 de haut et d'un large fossé. Vraisemblablement il devait protéger une tour de guet en bois. Le service des Fouilles des Musées Royaux y a pratiqué quelques recherches, fort insuffisantes à notre avis.

Un second, du même genre, plus vaste, muni de remparts, de fossés larges et profonds et de demi-lunes, se dresse à un kilomètre de la chaussée, sur une falaise rocheuse, au bord de la Sûre, entre Bodange et Strainchamps, lieu dit *Alt-Schlass* (Vieux-Château). Le réduit central comportait également une solide tour de bois sur fondements de maçonnerie. Il fut exploré en partie, d'abord par l'Abbé C. Sulbout, vers 1870 ; il n'hésite pas, vu ses trouvailles, à le dater de l'époque romaine. Le Cinquantenaire y a fait ensuite quelques sondages et M. Ed. Rahir laisse planer un doute sur son origine romaine.

Un troisième, conçu d'après la même technique militaire, est situé sous Tintange, sur un petit mamelon rocheux, rive gauche de la Sûre, ceinturé par une boucle de la rivière. C'est, dit l'Abbé Sulbout, qui y a trouvé des ossements humains, des tuiles et des débris de poterie romaine, une enceinte carrée de 10 m sur 15, terminée à l'ouest par les bases d'une tour quadrangulaire et fortifiée par un double fossé et un rempart de terre.

Un quatrième, connu sous le nom de Mont-Ihet ou Monjay se trouve sur la rive gauche du Revaru, affluent de la Sûre, à proximité du hameau de Livarchamps, commune de Villers-la-Bonne Eau. Comme les précédents il se compose d'une tour carrée, isolée du promontoire par une large et profonde tranchée coupée

dans la roche vive. Un fossé, un rempart et une puissante muraille complètent la petite forteresse. Malheureusement, les restes de la tour furent démolis vers 1850. L'Abbé Sulbout dit y avoir recueilli du ciment romain, des ossements et des fragments de poterie.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, ces quatre fortins présentent entre eux de frappantes analogies et semblent avoir appartenu à un même plan de défense.

Rappelons, pour mémoire, qu'à Warnach (commune de Tintange) relais de poste sur la chaussée, existait un petit castellum, dit le *Rang*, consistant en une tour ronde de 20 m de diamètre, en maçonnerie épaisse, entourée de deux fossés très larges, séparés par une levée de terre. Sur le fossé extrême venaient se souder deux retranchements parallèles formant une enceinte carrée garnie sans doute d'une palissade. Cette redoute était destinée à assurer la sécurité de la station, à y loger la cavalerie du *Cursus publicus* et à mettre à l'abri d'un coup de main les impôts payés en nature. Elle était distante d'un kilomètre du fortin de Bodange. L'abbé Sulbout l'a fouillée consciencieusement et en a laissé une description assez détaillée. Elle était incontestablement romaine. Aujourd'hui, qu'elle est rasée au niveau du sol, son emplacement reste jonché d'une foule de tessons de tous genres.

*

**

Que ces quatre modestes ouvrages de castrametation antique soient romains, carolingiens ou du haut Moyen-Age, leur intérêt n'en est pas moins important. Il existe, nous en convenons, d'autres fortins d'époque très ancienne, en Belgique, et M. J. Vannérus, dans son magistral ouvrage, *Le Limes et les Fortifications Gallo-Romaines de Belgique*, gros in 4° de 318 p., Bruxelles, 1943, en énumère un bon nombre. Mais aucun, croyons-nous, n'est aussi bien conservé que les quatre Burgi de la Haute Sûre. La superficie de ceux-ci ne dépasse pas un hectare et demi. Le réduit central, où s'élevait la tour de guet, les fossés, les remparts et les demi-lunes sont cachés sous un épais revêtement de buissons de coudrier, d'érable et d'épine noire.

Il y a urgence à sauver ces vénérables types d'art militaire antique, à les convertir en Réserve intangible.

Ardenne et Gaume a des projets de plus grande envergure qui nécessitent des dépenses très onéreuses. Souhaitons que le chiffre de ses membres augmente de façon massive et que la caisse de la Société soit à même de mener bientôt de front les grandes et les petites entreprises. C'est *Pro Natura*, c'est pour le plus grand agrément ou profit de tous les Belges. Ne l'oublions pas !

Charles DUBOIS.

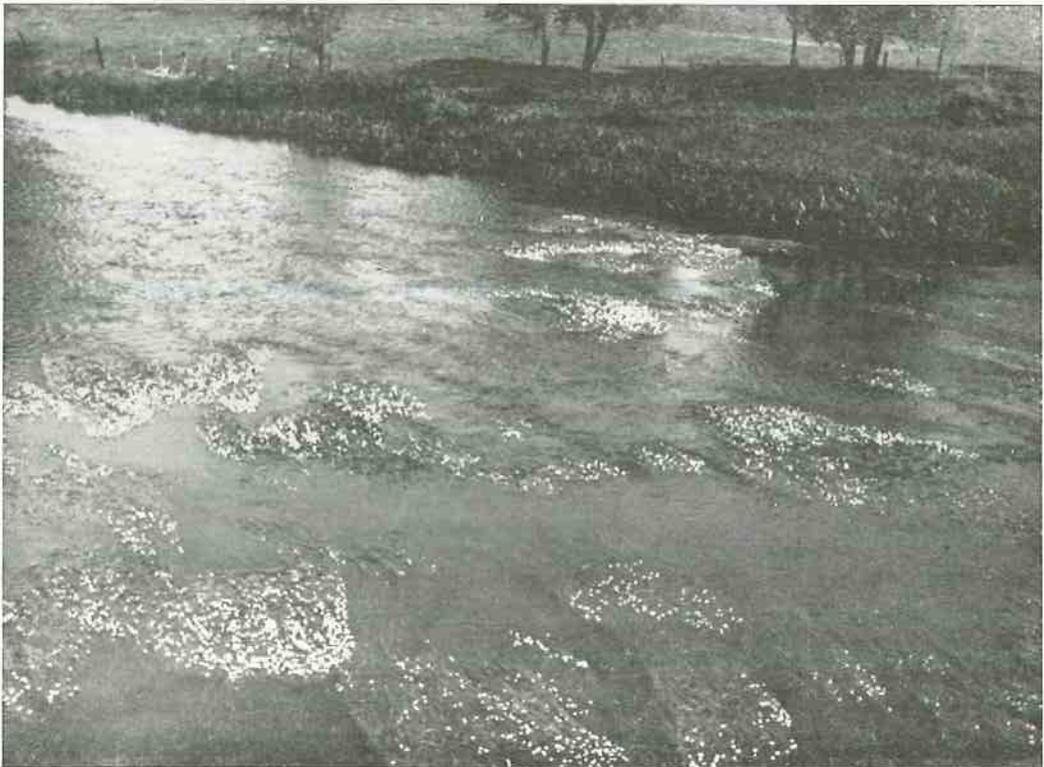
Les Rivières en Fleurs

Ce titre, évocateur de sensations de beauté, ne trouvera pas de justification pour celui qui regarde fleuves et rivières couler docilement entre les berges rectifiées, consolidées qui traversent nos agglomérations humaines ; il n'y a pas de fleurs sur nos eaux citadines.

Dans les amas de pierres, briques, ciment et fer que sont nos villes, nous avons réussi à évoquer, par le moyen de parcs et parterres fleuris, un peu de la beauté végétale. Mais nous acceptons fort bien que rivières et fleuves n'y soient que des routes bien entretenues, des tapis

qui se déroulent et emportent nos chargements. Nous n'accordons pas plus d'attention à l'eau qu'aux pavés des trottoirs que martèlent nos pas, préoccupés par la vie quotidienne.

Nous songeons rarement que ces routes liquides sont un milieu biogénique par excellence, celui dans lequel ont végété et se sont multipliés tant d'organismes, depuis l'époque lointaine où apparut l'étonnante et mystérieuse propriété de la vie... et qu'il a fallu des millions d'années d'évolution avant que naissent des êtres, capables de vivre hors du milieu aquatique.



*« C'est très beau quand l'eau fleurit »
Association de Renoncules flottantes et de Potamots sur la Semois.*



Photo G. Matagne.

Les bords de la Lesse à Redu, en aval du pont des Cochettes, présentent une association de Sparganium ramosum (rubans d'eau) et de Menyanthes trifoliata (trèfles d'eau).

Nos rivières, l'Amblève, l'Ourthe ou la Semois, la Lesse ou la Sûre sont les éléments principaux du charme des régions ardennaises. Sauf en quelques endroits, notamment dans la Sûre où les rangs serrés d'Épicéas sont venus étendre jusqu'au bord des cours d'eau leur ombre impénétrable et mortelle, la plupart de nos rivières d'Ardenne ont gardé, même dans les régions cultivées ou boisées, leur végétation primitive. Ici aussi, comme l'a écrit R. Bouillenne ⁽¹⁾ pour les polders et leurs canaux, « Ce n'est guère que dans les rivières et le long de leurs rives que se retrouvent les éléments de la population végétale naturelle ». Ces mêmes éléments ajoutent une grande beauté à l'harmonie et au pittoresque des parties restées sauvages de nos vallées.

Au tout premier printemps, avant que les bourgeons mauves des Saules, des Aulnes se soient ouverts à la poussée des jeunes feuilles, les châtons mâles de ces arbres libèrent de leur gangue terne la moisson dorée, éclatante et éphémère, de leurs anthères fertilisantes.

Et les eaux se réveillent ! Depuis les rives,

les cuvettes périodiquement inondées, les mares et jusqu'au milieu du courant, une flore aquatique extrêmement riche et variée se développe avec vigueur jusqu'à la fin de l'été. Les associations caractéristiques se succèdent, certaines remarquables soit par l'aspect original de leur appareil végétatif, soit par leur floraison abondante et colorée.

Les Populages (*Caltha palustris* L.) sortent leurs fleurs, jaunes et cirieuses, solides comme des gouttes d'or vif qui nous apportent la promesse des journées lumineuses.

Le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata* L.) offrira dans les fonds marécageux du bord de l'eau, l'élégance de sa feuille trilobée et de sa grappe de délicates fleurs roses. Quand j'étais enfant, j'allais voir avec mon père fleurir les Trèfles d'eau et j'espérais toujours qu'une fée en sortirait.

Puis sur l'écran protecteur des roseaux, la Salicaire (*Lythrum Salicaria* L.) ouvrira en juin ses fleurs étoilées rouge groseille.

Qui ne s'est étonné de découvrir dans un bras abandonné et vaseux ⁽²⁾ une tribu de Petasites

⁽¹⁾ *Grande Encyclopédie de la Belgique et du Congo* ; Chap. V : *Géographie botanique de la Belgique*, p. 59.

⁽²⁾ Nous avons vu à Orval, près de l'Abbaye, une colonie de Petasites dont les feuilles s'étaient étalées à 1 m. 70 de hauteur.

(*Petasites hybridus* W.), portant à 60 ou 70 cm de hauteur et sur un pétiole solide qu'on prendrait pour une tige, des feuilles vastes de près d'un mètre de diamètre. Cette curieuse plante à tige souterraine produit d'abord, avant ses feuilles, une première série d'inflorescences en épis serrés, de 20 cm de hauteur, de fleurs hermaphrodites à parfum délicieux mais qui sont stériles parce que le style est mal conformé. Ensuite, en même temps que les feuilles mais sur d'autres pieds, apparaissent de longs épis de 60 à 90 cm où les fleurs femelles, fertiles cette fois, sont disposées en un groupe assez lâche, peu odorant.

Qui n'a vu, au bord de la Semois, une forêt de ces Graminées géantes que sont les Roseaux (*Phragmites communis* Tri.) dont les tiges blondes ou rousses scintillent au soleil de la Gaume et lui font un visage si méridional.

Et qui ne connaît la Massette (*Typha latifolia* L.) dont les épis, écouvillons de velours brun-foncé et feutrés nous permettent d'édifier ces grands bouquets solides qui se conservent un an dans un coin ou sur un bahut qu'il faut décorer... ?

Cette plante aux feuilles rubannées, raides

comme si elles étaient découpées dans du zinc, a bien l'air de ce qu'elle est : un fossile vivant ; tout imbue de l'ancienneté de sa lignée, elle grince à tout vent, au nord comme au sud de la terre, chez les Kalmoucks, qui en recueillent le gros rhizome comestible, en Australie (*Typha angustifolia*) où ses feuilles servent à colmater les huttes. Au long des siècles et des rivages qu'elle a fréquentés, elle a récolté de nombreuses appellations : quenouille d'eau, roseau de la Passion, canne de Jonc, asperge des Cosaques.

Tandis qu'au long des rives, en mai et juin, l'Iris jaune (*Iris pseudo-acorus* L.) formant souvent des massifs serrés et unispécifiques expose dès le mois de mai sa fleur compliquée et fragile d'où s'élèvent ses sœurs ailées, les grandes libellules bleues, jaunes, vertes.

La Sagittaire (*Sagittaria sagittifolia* L.) presque entièrement submergée ne montre que ses curieuses feuilles en fer de flèche qui environnent une grappe de fleurs rosées. Elle garde sous eau deux autres formes de feuilles à structure primitive.

Les Myriophylles ou volants d'eau (*Myriophyllum alternifolium* DC., *spicatum* L., verti-



Photo G. Matagne.

Bords de l'Our près de Maissin : Reines des prés, Baldingères et Rubans d'eau ourlent la rivière.



Photo G. Matagne.

La Lesse entre Redu et Daverdisse est très sauvage : iris, rubans d'eau et menthes aquatiques sont les plantes les plus caractéristiques des rives.

cillatum L.) maintiennent entièrement sous l'eau les fines dentelures des feuilles auxquelles ils doivent leur nom (dix mille feuilles) ; ils n'amènent en surface que de minuscules fleurs rosées ou jaunâtres, groupées en épis.

De mai jusqu'en août, les Renoncules d'eau (*Ranunculus fluitans* Lmk, *R. aquatilis* L.), se détachant des rives en masses flottantes, promèneront au milieu du courant la chevelure de leurs feuilles en lanières, surmontées de fleurs blanches et entremêlées au compagnon habituel de leurs randonnées aquatiques : le Potamot (*Potamogetum natans* L.) aux feuilles ovales, vertes et pourpres.

Le Plantain d'eau (*Alisma Plantago* L.) appartient à la même famille que le Sagittaire ; c'est une très belle plante aquatique, solidement fixée au fond par des rhizomes charnus qu'on mange à Archangel ; certaines de ses feuilles sont entièrement submergées, les autres aériennes sont bien développées et ont la forme des feuilles du Plantain majeur. Les fleurs sortent de l'eau portées sur un long pédoncule et disposées en une grappe très ramifiée de petites fleurs blanches ou roses.

Le Butome, jonc fleuri ou flûteau (*Butomus umbellatus* L.), égaie de ses belles ombelles roses

les bords vaseux des rivières au mois de juin.

Souvent aussi, entre quelques grosses pierres qui paraissent la maintenir au rivage, une touffe de Reines des prés (*Filipendula ulmaria* Max) dresse ses fleurs vaporeuses qui fléchissent sous des nuées d'abeilles.

La famille la plus représentative des fleurs aquatiques est évidemment celle des Nymphéacées dont aucune espèce ne vit éloignée des eaux calmes, bords des fleuves ou des rivières peu rapides, criques, mares, étangs ou lacs, famille représentée surtout dans les climats exotiques par des espèces peu nombreuses sans doute, mais dont toutes furent ou sont encore des plantes sacrées : le *Nelumbo* (*Nelumbium speciosum* W.), fleur rose gracieusement portée par un haut pédoncule, figure sur quantité de monuments égyptiens. C'est le lotus rose de l'Inde. Vichnou le juste vogue sur une feuille de *Nelumbo* et Brahma, assis sur sa fleur, dicte au monde d'Orient ses lois et ses usages. Jaillissant triomphalement à la surface des eaux, le *Nelumbo* fut dans toute l'antiquité orientale le symbole de la génération ;

Le *Lotus* (*Nymphaea lotus* L.), le nénuphar blanc du Nil, la fleur immaculée, la fleur sacrée par excellence, attribut principal d'Osiris,

Dieu de la Vie, est vénéré dans tout le monde oriental. Horus, Dieu du Soleil et fils d'Osiris, est né dans un Lotus sur le Nil.

Nos rivières et nos mares d'Ardenne hébergent assez fréquemment un représentant de cette famille divine : le Nénuphar jaune (Nuphar luteum S. S.), au parfum d'eau de vie, dont les grandes fleurs simples flottent sur un tapis de feuilles vertes où viennent se reposer et jaser les grenouilles.

J'ai vu un jour dans une petite crique (peut-être avait-il été apporté là par un fidèle adepte, qui ne voulait pas que Crépin eût menti), l'autre représentant belge des Nymphéacées : le Nénuphar blanc (Nymphaea alba L.), que l'on trouve couramment dans les mares de Campine (il y en a encore une belle colonie au Hemlot) ; sa fleur régulière dispose en rangs superposés ses nombreux pétales de porcelaine translucide, aux contours parfaits. Elle n'a pas d'odeur, pourtant elle crée autour d'elle une atmosphère de richesse et de luxe incomparable.

J'ai vu une fois, très loin de la Belgique, la

fleur parfaite, le joyau du monde aquatique, le Victoria Regia à la fleur miraculeuse, nénuphar géant⁽³⁾, rose et blanc au parfum exquis, ne s'épanouissant qu'au soleil vespéral, dont les feuilles sont de véritables barquettes circulaires de deux mètres de diamètre sur lesquelles viennent se poser les ibis rouges et les flamants sveltes. Des fleurs au nom barbare (Eichornaea azurea) d'un bleu vif, serrées en une ceinture compacte et continue formaient aux fleurs royales un diadème céleste.

J'ai trouvé là la plus forte émotion artistique de ma vie, celle qui est au bord des larmes, qui vous oblige au silence.

L'indigène qui nous accompagnait, lorsqu'il eût décidé de rompre la magie, murmura dans son doux et chantant dialecte : « C'est très beau quand l'eau fleurit ! »

M. BOUILLENNE-WALRAND.

(3) La fleur du Victoria regia n'est dépassée en taille que par celle du Rafflesia Arnoldi, autre phénomène du monde végétal.



Photo G. Matagne.

L'Ouv, dans son cours inférieur présente un aspect très primitif et très beau : iris, carex, roseaux et rubans d'eau croissent le long de l'eau sous les Aulnes.

L'ornementation florale

de nos Rivières Ardennaises



Nos pittoresques rivières d'Ardenne : la Semois, la Lesse, la Lomme, l'Ourthe, l'Amblève et leurs multiples affluents, seraient peu attrayantes si la végétation variée qui colonise leurs abords immédiats, leurs eaux même, ne venait leur apporter par son développement une vie plus intense et rompre parfois la monotonie de leur courant.

Que ce soit sur leurs rives, dans les courants faibles, dans les eaux calmes des petites criques, dans les mares adjacentes et même sur les pentes abruptes et rocheuses de ces rivières, partout une végétation robuste et variée anime et agrément le paysage riverain.

Chacune de ces rivières, au point de vue végétatif, a son caractère propre par le nombre et la variété des espèces, résultant de la nature du sol et de son altitude [sol. schisto-gréseux, calcaireux, limoneux (alluvionnaire) et même tourbeux (Semois supérieure)].

Nous envisagerons successivement :

- a) la végétation riveraine ;
- b) les espèces croissant en eau courante ;
- c) celles colonisant les eaux calmes (criques, mares, etc.).

Les différents aspects que nous présentons se rapportent en général, à la plupart de nos

rivières, dans les parties moyenne et inférieure de leur cours.

a) Les rives sont souvent bordées d'espèces arbustives formant l'association *saliceto-alnetum* (saule-aulne), association parfois tuffue, en lisière de prairies verdoyantes (Lesse, Lomme, Ourthe).

Les constituants sont : *Salix alba*, *S. fragilis*, *S. purpurea*, *S. viminalis*, *S. cinerea*, *Cerasus Padus*, *Viburnum opulus*, *Alnus glutinosa*.

Sous leur frondaison, sur le limon ou le gravier de la berge croissent pêle-mêle *Lytbrum salicaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Petasites officinalis*, *Solanum Dulcamara*, *Rubus caesius*, *Baldingera arundinacea*, *Angelica silvestris*, *Epilobium hirsutum*, *Stachys palustris*, *Lycopus aquatica*.

Aimant plus de soleil et de grand air, *Cardamine amara*, *Sium latifolium*, *Symphytum officinale*, *Eupatorium cannabinum*, *Iris pseudacorus*, *Sparganium ramosum*, *Leersia oryzoides* ourlent les rives.

L'Ourthe et la Meuse offrent en plus : *Carex acutiformis*, *C. gracilis*, *C. pendula*, *Acorus calamus*, *Butomus umbellatus*, *Sagittaria sagittifolia*, *Equisetum limosum*, *Scirpus maritimus*, *S. lacustris*, *Rumex hydrolapathum*, *Nasturtium amphibium*.

En terrain ardennais (schisto-gréseux) les rives du cours supérieur de nos rivières, plus sauvages et plus sombres, nous présentent quelques espèces bien caractéristiques : *Ranunculus platanifolius*, *Geranium silvaticum*, qui par leurs pétales blancs ou roses, jettent une note de gaieté sur le vert sombre du paysage.

N'oublions pas la Semois qui, entre Vance et Chantemelle, nous présente les superbes *Aconitum Napellus* et *Ranunculus Lingua*.

b) Quant aux espèces colonisant les faibles tirants d'eau des rivières, les véritables aquatiques — elles sont nombreuses : *Ranunculus fluitans*, *R. aquatilis*, *Potamogeton natans*, *P. perfoliatus*, *P. densus*, *P. lucens*, *P. alpinus*, *Polygonum amphibium*, *Myriophyllum sp.*, *Ceratophyllum submersum*.

En été une association aquatique remarquable se rencontre principalement dans les eaux calmes de la Lesse et de la Semois : c'est le groupement *Ranunculus fluitans* et *Potamo-*



Photo G. Matagne.

Association typique *Saliceto-Alnetum* en bordure de la Lesse.

L'Ardenne meurtrie

La Bataille de Stavelot



Photo Jacob (Stavelot).

Une tannerie après le recul
allemand du 19 décembre 1945.

En 648, Saint Remacle fonda une abbaye à *Malmundarium* et, en 650, un second établissement à *Stabelacus*. Si l'on s'en rapporte à un ancien texte, les deux couvents étaient entourés de forêts immenses, regorgeant d'animaux sauvages.

Les deux monastères, dirigés par un abbé unique, eurent cependant chacun leur existence propre, ce qui provoqua bien des rivalités. Pendant onze siècles, ils furent le centre d'une principauté abbatiale, placée sous la suzeraineté du Saint-Empire, comme d'ailleurs la Princi-

pauté de Liège. Cette autorité ne fut que nominale et le petit état roman vécut d'une existence à peu près indépendante. Le prélat s'intitulait abbé et prince de Stavelot-Malmedy, prince du Saint-Empire et comte de Logne. La principauté comprenait toute la région avoisinante, y compris Ligneuville, Lierneux et Stoumont et des territoires plus éloignés, notamment le comté de Logne (environs de Hamoir) et Remagen (Rhin).

Après les événements de 1789, il y eut des révolutions en Brabant et à Liège, puis à Stave-

geton ou le *Ranunculetum fluitantis potamogetosum* des botanistes.

Sur plusieurs mètres de longueur, ondulent avec le courant les longues tiges de *Ranunculus fluitans* qui chargées de leurs fleurs blanches vivent en compagnie de *Potamogeton perfoliatum*, *P. densus*, *Ranunculus aquatilis*; le tout forme comme une prairie flottante et mouvante, épaisse et du plus gracieux aspect : tapis vert fleuri sur une table d'émeraude.

c) Les mares, lagunes contiguës nourrissent sur leurs bords une pléiade d'hygrophytes : *Polygonum Bistorta*, *Sparganium ramosum*, *Typha latifolia*, *Lemna minor*, *Spirodela polyrrhiza*, *Scutellaria glauca*.

Une association stable se rencontre soit sur les bords vaseux des anses, inondées périodiquement, ou dans les petites mares des anciens lits des rivières : c'est le *Phragmitetum lythreosum*, groupement *Phragmites-Lythrée*.

Cette association assez constante dans sa composition comprend : *Phragmites communis*,

Rumex hydrolythum, *Sparganium ramosum*, *Phalaris arundinacea*, *Typha latifolia*, *Alisma plantago*, *Iris pseudoacorus*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*, *Solanum Dulcamara*.

Parlerons-nous des espèces inférieures qui se développent dans les milieux appropriés de nos rivières ? Ce sont les *Chara foetida* et *fragilis*, les *Vaucheria*, les *Lemanea*, etc., algues de nos eaux douces et comme espèces muscinales les plus répandues, citons entre autres : *Cinclidotus fontinaloides*, *Fontinalis antipyretica*, *Rhynchostegium rusciforme*.

Ces plantes y mènent une vie plus modeste et plus cachée, que, seuls, des observateurs avertis découvriront.

Nous n'avons pas voulu donner une description détaillée de la flore hygrophile de nos rivières, nous en avons simplement esquissé, dans cet article, les associations végétales les plus fréquentes.

A. MARECHAL.



Cette charmante maison du temps passé s'élevait à côté du pont. Elle fut détruite. Cette œuvre du peintre Alfred Martin la fait heureusement revivre.

lot-Malmedy. En 1794, le prince-abbé fut définitivement chassé et le territoire devint français. En 1830, Stavelot devint belge, alors que Malmedy ne le devint qu'en 1919.

Stavelot, jadis modeste capitale, conserve des souvenirs de son passé : le trésor inestimable de l'église paroissiale contenant la magnifique chasse de saint Remacle, les ruines de l'église abbatiale de 1536, les vastes bâtiments monastiques témoignent de la splendeur révolue de la petite ville. De vieilles ruelles étroites et tortueuses, des tanneries aux murs barrés de colombages, le vénérable pont achèvent de donner à la cité ce cachet d'archaïsme et de haut pittoresque qui retiennent et séduisent le visiteur.

L'Ardenne sauvage enserme Stavelot.

Des cimes sombres qui, de toutes parts, limitent l'horizon, les forêts dévalent et viennent s'arrêter non loin des premières maisons : « Heureuses villes gardées par des arbres » écrit Emile Verhaeren.

Stavelot n'avait guère souffert en 1940. Hélas, l'offensive des Ardennes en décembre 1944 devait la toucher durement. Le dimanche 17 décembre, des patrouilles allemandes furent signalées à Lodomez ; des colonnes américaines battaient en retraite à travers Stavelot. Des habitants de la région de Waimès, connus pour leurs sympathies pour la Belgique, arrivèrent, fuyant les persécutions ; ils avaient vu les chars allemands s'avancer vers nos Ardennes.

Le lundi 18, dès l'aube, le canon tonna ; des incendies s'allumèrent sur la route du Vieux Château. Une colonne de 200 véhicules et chars allemands franchit le pont à 9 h. 50 et atteignit la rue Neuve. Les Américains résistèrent, ainsi qu'en témoigne le char du type « Tigre » encastré dans la maison de la

rue Haut-Rivage ; des habitants furent mitraillés. A 10 h. 30, les derniers soldats américains avaient quitté la ville.

A 14 h. 30, ils reparurent et, aidés par un brouillard artificiel, ils gagnèrent le pont de l'Amblève et en firent sauter une arche. Mais l'ennemi occupait encore la rue Neuve et d'autres artères. Le soir, tout le quartier voisin de l'église brûla. La bataille se poursuivit ainsi, dans l'agglomération, tandis que les habitants vivaient dans les caves. Le mardi fut plus tragique encore : 130 habitants furent massacrés sauvagement par les Allemands. Des femmes, des vieillards et de petits enfants périrent, mitraillés sans motif. Des familles entières furent anéanties par les hordes allemandes. Puis l'ennemi se retira sur la rive gauche de l'Amblève et la bataille se stabilisa.

Le 3 janvier, grâce au dévouement de M. A. Buche, des vannes furent ouvertes et cela permit d'abaisser le niveau de l'Amblève ; 150 habitants, isolés dans l'enfer de la rive gauche, purent ainsi passer la rivière à gué et se réfugier chez leurs concitoyens. Ce n'est que le samedi 13 janvier que les Américains refoulèrent les envahisseurs en direction de Recht. Les habitants purent enfin sortir des caves, où ils avaient souffert pendant près de trois semaines.

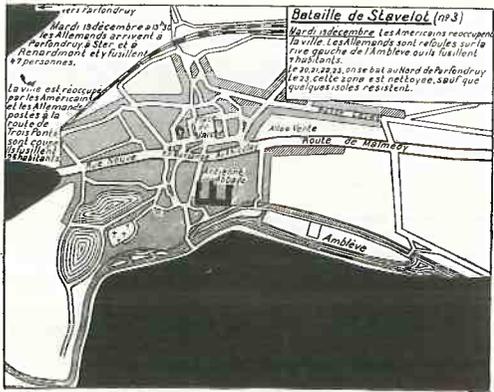
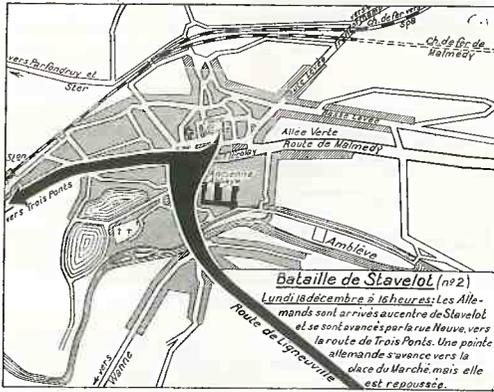
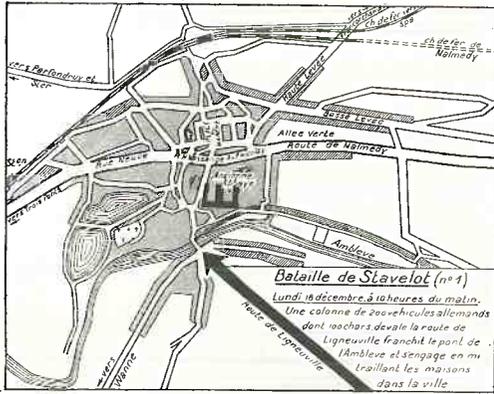
On sut bientôt, dans toute la Belgique, ce que fut le calvaire des Ardennais, de leurs villes et de leurs villages, pendant cette terrible offensive, déchaînée au cœur d'un hiver rigoureux, à travers nos montagnes couvertes de neige. Un mouvement puissant de solidarité nationale se dessina dans le pays entier ; de Flandre et de Wallonie vinrent des secours ; des communes sinistrées furent adoptées par des villes flamandes et wallonnes.

De nombreux professeurs et élèves des écoles de Bruxelles se souvinrent alors avoir visité



Tableau d'Alfred Martin.

Des hauteurs de Ster, près de Stavelot, on découvre des vues prestigieuses.



Stavelot, jadis, en temps de paix. Les membres du Conseil communal de Bruxelles, émus par les souffrances de la population de la cité ardennaise décidèrent à l'unanimité d'adopter la Ville de Stavelot. Un *Comité Bruxelles-Stavelot* fut créé et les départements de l'Assistance publique et de l'Instruction publique rivalisèrent d'initiative, organisant collectes, fêtes, fancy-fairs, concerts et représentations, afin de réunir des fonds et des secours. L'Administration Communale de Bruxelles mit ainsi tout en œuvre pour assister la ville sinistrée, pour apporter à M. le Bourgmestre Godin et à ses collaborateurs, tout son appui.

*
**

La ville de Stavelot renaîtra ; elle renaît déjà. Toutes les plaies seront pensées. Mais Stavelot n'oubliera jamais.

Robert CATTEAU,
Sénateur,

Echevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles,
Vice-Président du *Comité Bruxelles-Stavelot*.

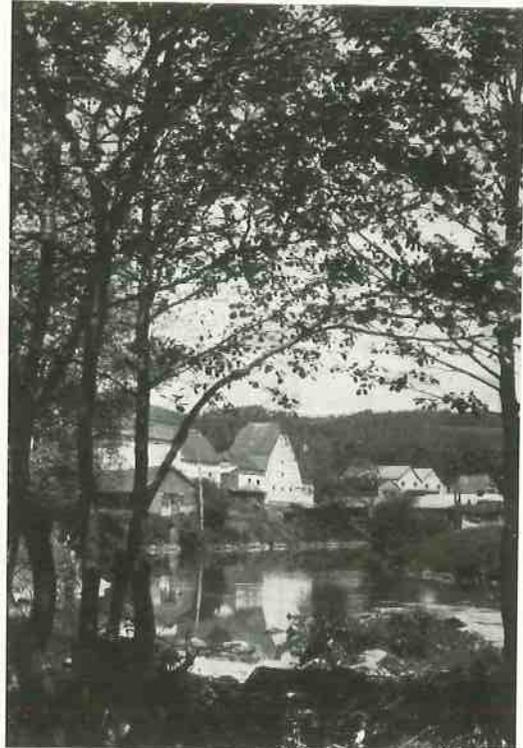
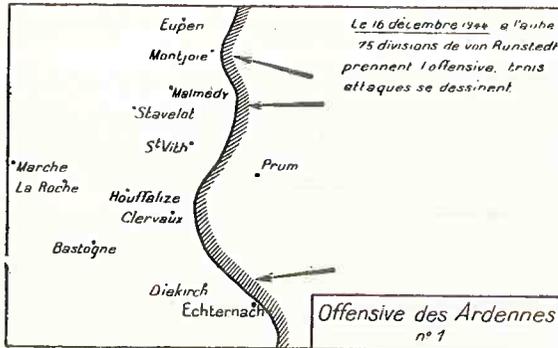


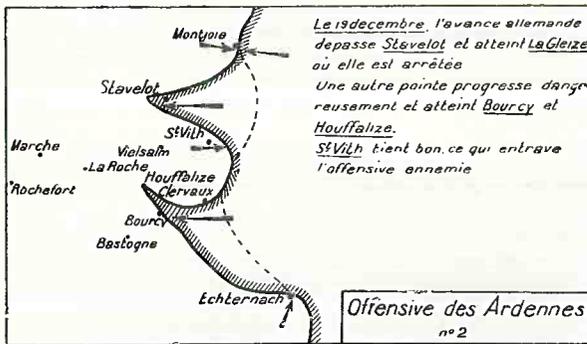
Photo Schindeler (Herstal).
Les vieilles tanneries de Stavelot avant leur destruction suite à l'offensive des Ardennes.

La Bataille des Ardennes

Clichés M. Cosyn

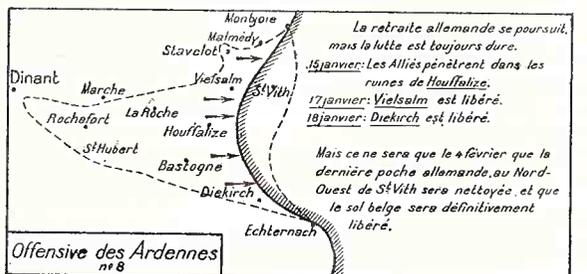
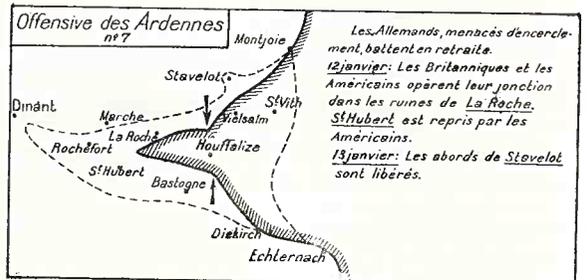
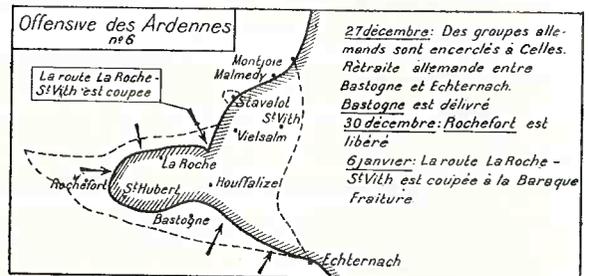
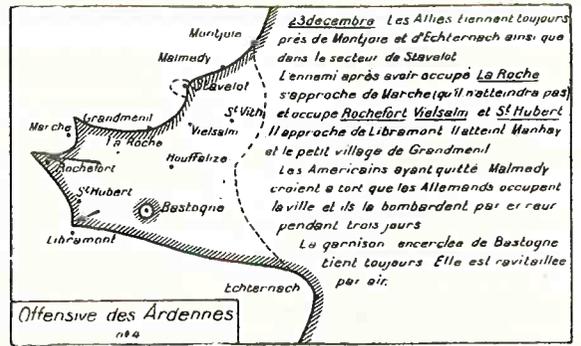
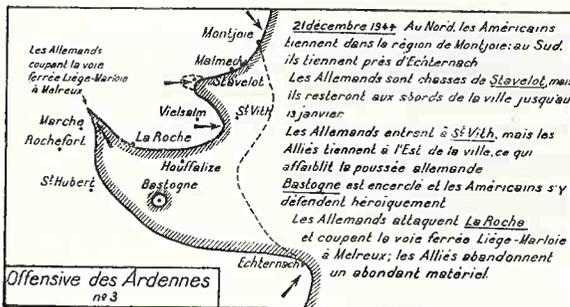


...La victoire paraissait définitivement assurée : les Allemands, expulsés de Belgique n'y rentreraient jamais plus. Personne n'accordait le moindre crédit aux menaces proférées par certains officiers des SS : « Nous partons, mais pour la Noël, nous serons revenus dans votre pays ».



...Le 16 décembre 1944, alors que la Belgique se préparait à célébrer un triomphant Noël, des bruits alarmants commencèrent à circuler au long des routes d'Ardenne et les visages graves des soldats qui revenaient du front ne les démentaient pas : « Les Allemands ont franchi la frontière ! ils menacent Stavelot ! ils avancent sur Houffalize ! Liège est bombardée sans arrêt par les V 1 ».

La Bataille des Ardennes commençait...
L'Allemagne jouait sa dernière carte...
et la perdait...



La Vie d'Ardenne & Gaume

Les bourgmestres de l'Ardenne.

Nombreux sont les bourgmestres de l'Ardenne qui se sont inscrits à notre Association depuis sa fondation. La plupart d'entre eux subirent de très dures épreuves pendant l'offensive des Ardennes, particulièrement ceux de La Roche, Stavelot, Saint-Hubert... M. Orban de Xivry, Bourgmestre de La Roche, fut emmené par les Allemands ; à son retour, il trouva sa ville ravagée.

Solidarité nationale.

Les ravages provoqués, pendant les derniers mois de guerre, par les Allemands, à Liège et dans les Ardennes ont profondément impressionné les Belges et un puissant mouvement de solidarité nationale se développa. De toutes parts, des secours vinrent en Ardenne — mais, quelle que fut leur importance, ils ne purent compenser les pertes écrasantes subies par les malheureux Ardennais.

Il est cependant bon que l'on sache que, de partout, ces secours vinrent. Il faut que l'on sache aussi que chaque enfant, dans chaque école de Bruxelles, a apporté son obole pour les Ardennes.

Au pont de Stavelot.

Le 16 décembre 1944, à 9 h. 50, une interminable colonne de chars et de véhicules allemands dévalèrent par la petite route de Ligneuville et défilèrent avec fracas sur le vénérable pont de l'Amblève, à Stavelot, refoulant les Américains à travers la ville. Mais, dès 14 h. 30, les Américains réparèrent et firent sauter une arche du vieux pont. Et, dès lors, l'offensive fut bloquée dans ce secteur et, pendant trois semaines, le front se maintint là, sur l'Amblève.

Le vieux pont et l'arche sautée eurent dès lors une signification nouvelle et c'est là que la Ville de Bruxelles, marraine de Stavelot, édifia un modeste mémorial rappelant l'arrêt de l'attaque allemande. Une cérémonie s'y déroula en septembre 1945 ; M. D. Tits, Directeur de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles, rappela que les écoliers bruxellois venaient jadis régulièrement à Stavelot et émit le vœu de voir cette tradition bientôt renouée, dans une ville reconstruite dans le respect des valeurs ardennaises.

Le désert de Saint-Vith.

Une manifestation significative eut lieu le 21 juillet 1945, à Saint-Vith, parmi les ruines informes de cette petite cité infortunée, la plus sinistrée de nos villes. Etrange vision que cette foule endimanchée, contrastant avec un désert, où tout évoque le néant.

Un mémorial y fut inauguré, rappelant que Bruxelles a apporté à Saint-Vith une aide importante. M. le Sénateur Robert Catteau, premier Echevin de la Ville de Bruxelles, y parla avec émotion et, après avoir souligné les souffrances des habitants, émit le vœu « de voir la ville renaître plus prospère et plus belle. Mais, dit-il, nous la souhaitons ardennaise, imprégnée du cachet de la région, en parfaite harmonie avec ces splendides horizons ».

Et partout les mêmes vœux ardents furent exprimés : voir l'Ardenne renaître belle et conforme à son cadre naturel.

Reconstruction.

La brochure éditée en 1945 par notre association souleva un vif intérêt : on se rappelle le texte remarquable de M. Jean François, Ingénieur-architecte, définissant avec beaucoup de clarté le rôle du constructeur en Ardenne. D'innombrables architectes nous ont demandé cette brochure.

Elle explique à merveille que l'Ardenne est une région où la montagne, la forêt sont toujours présentes, même dans les villages et les villes. Peut-on parcourir Bouillon ou La Roche sans subir la sujétion de la nature toujours proche ? C'est un pays où la nature a toujours dominé l'homme ; elle le dominera toujours. Et J. François dit avec beaucoup de justesse que « pour construire en Ardenne, l'architecte doit avoir plus de modestie que du talent ».

Le Gouvernement luxembourgeois, soucieux du respect des caractères ardennais, nous a acheté un certain nombre d'exemplaires, afin que tous les architectes et constructeurs du Grand-Duché possèdent ce document. La brochure leur a été distribuée aux frais de l'Etat.

Distinctions.

M. FOURMARIER, Professeur à l'Université de Liège, administrateur de notre association, a été promu docteur honoris causa de l'Université de Paris. M. Fourmarier, par ses nombreux et remarquables travaux, a apporté une contribution marquante à la science.

M. CHRISTOPHE, écrivain, directeur au Ministère de l'Instruction publique, administrateur de notre association, a été élu membre de l'Académie de langue et de littérature française. Un grand talent reçoit ainsi une consécration méritée.

En mission.

MM. les Professeurs BOUILLENNE et VAN STRAELEN, respectivement président et administrateur d'Ardenne et Gaume, font partie de la mission scientifique envoyée aux Etats-Unis par le Fonds national de Recherche Scientifique.

L'Ardenne à l'Académie.

M. Joseph CALOZET, Préfet honoraire de l'Athénée Royal de Namur et membre de notre association depuis sa fondation, a été élu membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature française. M. Calozet est l'auteur de plusieurs ouvrages écrits dans le dialecte d'Awenne (au Nord de Saint-Hubert) ; une traduction française accompagne le texte de ses œuvres. L'auteur y évoque, avec art et de façon captivante, la vie simple dans la région de la Forêt de Saint-Hubert. Ses livres ont une valeur documentaire remarquable, indépendamment de leur valeur littéraire.

Nomination.

Monsieur Alfred VAN BENEDEN, membre de notre Comité de Propagande vient d'être nommé Conservateur du Musée Scolaire d'Histoire Naturelle de la Ville de Liège.

Administrations communales.

Les administrations communales de Liège, Namur, Tournai et bien d'autres nous témoignent une sympathie agissante et nous apportent une collaboration inestimable.

Nous tenons à souligner l'appui appréciable que nous avons trouvé, auprès des départements de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles et des Communes de Schaerbeek, Saint-Gilles, Ixelles, Molenbeek, Anderlecht, Uccle, Forest, Etterbeek et Jette. De grandes conférences cinématographiques ont été organisées par nous, avec la collaboration de ces administrations, et cela nous a permis de faire connaître le problème de la protection de la nature à environ 5.000 élèves.

M. R. Catteau, Echevin de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles, a bien voulu présider l'une de nos conférences, il y a quelques mois, et, à cette occasion, a souligné le rôle que notre association est appelée à jouer dans le pays.

Le Vieux Liège.

L'Association Royale « Le Vieux Liège » n'a cessé d'être à nos côtés, en toutes occasions, et nous apprécions d'autant plus cette agréable collaboration, que ce groupement a des traditions et un passé brillants.

Cette vivante société a repris la publication de son bulletin consacré à la défense des souvenirs du passé et des paysages chers aux Liégeois.

Les Naturalistes luxembourgeois.

Cette société, qui a son siège à Luxembourg, a marqué le plus vif intérêt et la plus grande sympathie à notre action. Elle a récemment nommé membres d'honneur MM. Bouillenne et Cosyn, président et secrétaire général d'*Ardenne et Gaume*.

Nos amis luxembourgeois envisagent d'entreprendre une action similaire à la nôtre et, afin de poser le problème devant l'opinion, ils ont invité M. Cosyn à exposer la question des Parcs Nationaux. Cette conférence a eu lieu récemment à Luxembourg, dans la belle salle de l'ARBED, en présence des Ministres de France et de Belgique et de plusieurs Ministres et personnalités luxembourgeois.

La Société d'Histoire Naturelle de Maestricht.

a, à plusieurs reprises, manifesté son agissante sympathie vis-à-vis d'*Ardenne et Gaume*. Cette importante société du Limbourg néerlandais compte de très nombreux membres ; elle tient ses assises à Maestricht et à Heerlen. Son Président est le Rév. Recteur Crémers qui habite Canne (Belgique) pendant toute la guerre. M^{lle} W. van de Geyen, Conservatrice du Musée d'Histoire naturelle de Maestricht, est la cheville ouvrière de la société. Celle-ci lance un cordial appel aux naturalistes liégeois.

L'Enseignement.

Nombreuses sont les personnalités de l'enseignement, tant officiel que libre, qui apportent à notre œuvre un appui aussi précieux que généreux. Citons, parmi tant d'autres, M. l'abbé Cassart, qui fut Principal du Collège épiscopal de Chimay, où sa conduite courageuse lui valut d'achever la guerre comme pensionnaire de Buchenwald. Heureusement revenu, il fut désigné comme Inspecteur des Collèges épiscopaux du diocèse de Tournai.

Dans un rapport présenté à la Fédération de l'Enseignement libre, il écrit : « Quant aux manifestations extérieures, par lesquelles nous favorisons l'épanouissement du sentiment patriotique et la connaissance du pays, permettez-moi de vous recommander l'activité de groupements qui, comme *Ardenne et Gaume*, travaillent à l'établissement de Parcs Nationaux et de Réserves naturelles ; des œuvres comme celles-là me paraissent devoir être soutenues ».

La jeunesse et nous.

A la suite d'une conférence organisée par notre association devant les élèves du Collège Saint-Paul à Godinne, nous avons reçu une lettre d'un élève, Michel de Mévius, écrite au nom de ses condisciples : « Nous estimons que, dans un pays, outre les valeurs industrielles et économiques, il y a les valeurs esthétiques. Trop souvent on les oublie. Trouvant enfin dans votre initiative le moyen de manifester notre désir de sauver nos chères Ardennes, nous nous rallions avec enthousiasme à *Ardenne et Gaume* ». A cette lettre, était jointe une liste de 103 adhérents d'élèves.

Le R. P. de Thibaut de Maisières, Recteur du Collège, nous avait exprimé, avec éloquence, en présence des élèves, son entière adhésion à notre mouvement.

Encore la jeunesse.

Nous avons sous les yeux de nombreux témoignages précieux et nous devons renoncer à les citer tous. A la suite d'une de nos conférences au Lycée de Molenbeek, au nom de ses compagnes, une élève, Marie-Claire De Breucker, nous écrit : « Votre causerie nous a fait découvrir des horizons nouveaux. Que la croisade que vous entreprenez soit couronnée de succès ! ».

Une autre élève, Jacqueline van Helden, au nom d'un autre groupe de la même école, nous écrit : « Grâce à votre conférence, nous avons compris que la protection de la nature est un très bel idéal et nous unirons nos efforts pour participer à votre œuvre ».

Jeunesses touristiques.

On connaît le succès des JEUNESSES MUSICALES, association qui groupe à Bruxelles douze mille élèves, et qui permet à ses membres, moyennant une cotisation modique, d'entendre, chaque hiver, un cycle de six concerts de premier ordre, dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts.

La Ville de Bruxelles et les administrations communales des faubourgs viennent de prendre l'initiative de créer les JEUNESSES TOURISTIQUES, afin de procurer à la jeunesse des facilités de voyages, afin de lui faire aimer la nature et aussi afin de la protéger. Nous tenons à souligner cette tendance nouvelle, pleine de promesses. Les JEUNESSES TOURISTIQUES ont demandé à notre association d'affilier à *Ardenne et Gaume* tous leurs membres et, à la suite d'un accord entre les deux groupements, tous les adhérents aux JEUNESSES TOURISTIQUES seront automatiquement membres sympathisants de notre association.

En outre, les JEUNESSES TOURISTIQUES, tenant compte de la menace qui pèse sur nos beautés naturelles, ont décidé que chaque membre aura à majorer sa cotisation annuelle de cinq francs, afin d'alimenter une « Caisse de Défense », destinée à sauver des aspects intéressants du pays.

Voilà qui annonce des temps nouveaux pour la protection de la nature en Belgique.

Nos études.

Nous voudrions tenir nos membres au courant de nos études et de nos démarches, mais la place nous manque.

Bornons-nous à signaler que le Secrétariat général et le Comité de Propagande assument un courrier variant de 600 à 1.000 lettres par mois, que nous avons engagé des pourparlers avec divers propriétaires importants, avec une trentaine de communes et avec diverses provinces et que nos études ont porté sur une douzaine de régions différentes. Ces études sont très poussées.

Ces études ont révélé des menaces alarmantes dans presque toutes les parties de l'Ardenne. Nous les dénoncerons et nous proposerons les remèdes.

Nous avons trouvé un esprit de collaboration et un souci de l'intérêt national très grands à la Commission Royale des Monuments et des Sites et à l'Administration des Eaux et Forêts. Nous aurons souvent l'occasion de louer les initiatives de ces deux organismes.

Conférences à Bruxelles.

On se souvient du magnifique succès de notre premier cycle de conférences, en 1945, au Cinéma Cameo, à Bruxelles ; nous y avons réuni six cents auditeurs. L'association les NATURALISTES BELGES, le CAMPING CLUB DE BELGIQUE et la Centrale wallonne des AUBERGES DE JEUNESSE nous avaient accordé leur appui.

Deux de ces conférences furent organisées avec le concours de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, dont la collaboration nous est acquise depuis la fondation de notre association.

Conférences à Liège.

La ville de Liège souffre encore des destructions subies : la plupart des écoles ont des locaux endommagés ; diverses salles sont détruites. Nous sommes cependant parvenus à y donner un cycle de quatre conférences, très appréciées. La première réunion fut ouverte par M. Leclercq, Gouverneur de la Province, qui apporta à notre association, avec l'appui de l'Administration provinciale, un témoignage de sympathie et de confiance, auquel nous avons été particulièrement sensibles.

Inauguré par une brillante conférence :

Un Naturaliste au Congo de M. le Professeur Brien,

le cycle se poursuit par

Les Equilibres biologiques dans la Nature.

Les Parcs Nationaux à l'Etranger. Que faire en

Wallonie.

L'Ardenne.

Conférences données respectivement par MM. Bouillenne, Verlinden, Cosyn, et qui enregistrèrent toutes un franc succès.

Conférence à Martelange.

Le Syndicat d'Initiative de Martelange nous avait exprimé le désir de voir notre association s'intéresser à certains aspects naturels de la Haute Sûre et il a organisé, avec nous, une conférence dans la localité.

La salle du Cinéma connu à cette occasion une affluence unique dans les annales locales : une centaine de personnes debout avaient envahi jusqu'à l'estrade et l'escalier y menant et une cinquantaine de personnes durent renoncer à pénétrer dans le local. Le conférencier, M. Cosyn, y parla de l'Ardenne et il fut très applaudi. Dans l'assistance, se trouvaient M. le Doyen de Martelange et les membres du clergé, MM. les Bourgmestres de Martelange, Perlé et Bigonville, les industriels et personnalités de la région. De nombreuses inscriptions furent enregistrées à la suite de cette manifestation.

Sympathies françaises.

La belle revue ardennaise, LA GRIVE, publiée en France par l'écrivain Jean-Paul Vaillant, a reparu. Elle a bien voulu nous témoigner sa sympathie et présenter notre association à ses lecteurs.

Le Syndicat d'Initiative de Sedan, malgré la désolation qui règne dans la petite cité ruinée, a tenu à nous apporter son adhésion, exprimant ses sentiments de « fraternité ardennaise ».

M. le Directeur général des Eaux et Forêts de France a bien voulu nous exprimer sa haute sympathie et nous faire parvenir une documentation que nous avons beaucoup appréciée.

Parc National de Furfooz.

La Commune de Furfooz nous a confié la gestion scientifique et l'organisation touristique de l'ensemble formé par les cavernes préhistoriques, les retranchements gaulois et romains, les phénomènes spéléologiques, résurgences, etc. En attendant l'approbation de l'accord conclu entre la commune et nous, nous assumons cette gestion. Les personnes désireuses de visiter le site de Furfooz doivent donc s'adresser à nous. Comme par le passé, la visite ne pourra se faire que sous la conduite d'un guide.

Voici le tarif en vigueur :

Tarif ordinaire :

25 francs par personne.

15 francs par enfant.

Perception minimum par visite : 60 francs.

Tarif pour nos membres :

15 francs par personne.

10 francs par enfant.

30 francs par famille (parents et enfants).

Perception minimum par visite : 40 francs.

Ce tarif réduit est appliqué à nos membres et aux personnes de leur famille habitant sous le même toit.

Groupes scolaires :

10 francs pour les élèves non-membres.

5 francs pour les élèves-membres.

Gratuit pour tout professeur accompagné de quinze élèves au moins.

Fagnes communales.

Un problème se pose actuellement devant certaines administrations communales, propriétaires d'étendues de fagnes. Deux solutions sont envisagées : planter la fagne, avec la perspective de gros profits pour la génération suivante ; mais cela exige une mise de fonds et cette solution supprime le tourisme de l'avenir. Des milliers d'hectares couverts de grands épicéas, sans aucune verdure sous les futaies d'ailleurs impénétrables, n'attireront guère les villégiateurs. Le danger d'incendie entraînera d'ailleurs l'interdiction d'y circuler.

L'autre solution : sauvegarder la Fagne et y prévoir le tourisme, dans le respect absolu de la nature. Il est assez facile de se rendre compte que les Hautes Fagnes ont acquis, dans l'esprit de nos compatriotes, une réputation étonnante et exercent une attirance très grande. Il serait donc facile de tirer profit du tourisme dans cette région.

Voilà donc les deux alternatives : planter pour la génération suivante et emprunter de l'argent, augmenter les charges actuelles — ou bien développer le tourisme rationnellement et protéger les beautés du sol natal, en retirant de l'industrie hôtelière et touristique un revenu qui pourrait être accru dans de grandes proportions.

Il est évident que la deuxième solution est la bonne, en dehors de toute considération scientifique ou sentimentale.

L'une des visions les plus attristantes, à nos yeux, est celle des Hautes Fagnes, dont le sol est si profondément altéré que l'on pourra bientôt dire que les Hautes Fagnes n'existent plus. Le charme prenant de ces âpres solitudes, si bien décrites dans les excellents articles publiés par la revue « Hautes Fagnes », éditée par les AMIS DE LA FAGNE, ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Il y a peut-être un suprême effort à faire pour sauver quelques lambeaux non dénaturés encore. Nous sommes décidés à le tenter avec l'appui des Eaux et Forêts, de la Commission Royale des Monuments et des Sites et des AMIS DE LA FAGNE. Nous en reparlerons.

Afin de favoriser l'étroite et cordiale collaboration existant entre cette dernière association et la nôtre, une Commission mixte a été créée, comprenant cinq membres de chacun des deux groupements.

Tourisme scientifique.

Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication d'articles décrivant, de façon pratique, des excursions et nous nous attacherons à souligner les aspects intéressants, au point de vue scientifique, des sites visités. Il s'agit donc de tourisme, mais agrémenté de vulgarisation scientifique.

Avantages pour nos membres.

Nous avons obtenu, pour nos membres, d'importantes réductions sur le prix d'entrée de diverses grottes, présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 30 francs (au lieu de 60 francs).
Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : 25 francs (au lieu de 50 francs).

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle, consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Signalons aussi que nos membres bénéficient d'une réduction à l'entrée au FORT de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Aux membres sympathisants.

Les membres sympathisants (étudiants) paient une cotisation de 20 francs et ils ont droit à un numéro par an de la revue. Ceux qui désirent recevoir tous les numéros de la revue, peuvent les obtenir en versant un supplément de cotisation de 30 francs au compte chèques postaux n° 1695.93 d'Ardenne et Gaume, à Bruxelles.

Taux de cotisations.

Membres à vie : un versement unique de 5.000 à 25.000 francs.

Membres protecteurs : 1.000 francs par an.

Membres collaborateurs : 200 francs.

Membres adhérents : 50 francs.

Membres sympathisants (étudiants) : 20 francs.

C. C. P. n° 1695.93 d'Ardenne et Gaume à Bruxelles.

AVIS

Nous prions instamment nos membres de nous prévenir lors de leurs changements d'adresse. Ils nous épargneront ainsi des démarches et des frais inutiles et seront assurés de recevoir régulièrement la revue.

Bibliographie

RECUEIL D'ARTICLES ET DE TRAVAUX SUR LA PHOTOGRAPHIE, par Charles DUVIVIER.

L'auteur, ingénieur, ancien Président du Touring Club et membre de notre association depuis sa fondation, est un spécialiste réputé de la photographie. Nous recommandons à nos membres la lecture de son recueil.

Editions Devaivre, 4, rue de Tongres, à Bruxelles.

CONTRIBUTION A L'URBANISME NATIONAL, par Alfred LEDENT.

Alfred Ledent, architecte, urbaniste de valeur, membre de notre Association depuis plusieurs années, vient de publier un ouvrage remarquable sur les questions de l'urbanisme national.

TOINE DANS LA TOURMENTE, par Arthur MASSON.

Il y a quelques jours, un groupe d'une quarantaine de nos membres s'est rendu à Couvin, Nismes et Olloy ; la beauté des tiennes calcaires du Viroin, des grands plateaux coupés d'épines et de genévriers, du rideau sombre des forêts de l'Ardenne proprement dite, fermant l'horizon au Sud, ont impressionné les voyageurs : « C'est le pays de Toine Culot », déclara l'un d'eux.

M. MASSON, professeur à l'Athénée de Nivelles et membre de notre association, vient de rééditer ses ouvrages : *Toine Culot* et *Toine, maître de Trignolles*, dont le succès fut étourdissant.

On retrouve la langue magnifique et la verve savoureuse de l'auteur dans son nouvel ouvrage : *Toine dans la tourmente*, qui vient de sortir de presse et s'enlève... par camions entiers !

ALBERT BONJEAN, par André VLECKEN.

Les Editions Charles Vinche de Verviers sortent de presse en ce moment la Biographie d'ALBERT BONJEAN, chantre des Hautes Fagnes, suivie de l'analyse de ses œuvres.

Le nom de Maître Albert Bonjean est à jamais attaché à l'histoire de notre terre fagnarde. Il l'a aimée par toutes ses fibres. Il l'a chantée avec son âme de délicat poète.

L'ouvrage est dû à la plume de M. André Vlecken, qui vécut pendant près de quinze ans dans l'intimité du Maître et qui l'a connu mieux que quiconque. Il est donc bien qualifié pour retracer la vie et l'œuvre de son Maître. L'ouvrage est honoré d'une préface du comte Henry Carton de Wiart et est suivi d'un florilège fagnard.

Le prix de l'ouvrage est de 50 francs. On peut y souscrire dès à présent au siège d'Ardenne et Gaume, boulevard de Smet de Naeyer, 581, Bruxelles.

L'ARDENNE NOSTALGIQUE, par Albert BONJEAN.

Le dernier livre d'Albert Bonjean... Il termina la correction des épreuves sur son lit de mort.

Ces pages où il décrit la région de Stavelot, Coë, Trois-Ponts, renferment les dernières pensées de cet écrivain délicat, les derniers croquis de cet observateur sincère et puissant. Ed. Ch. Vinche, Verviers. Abondamment illustrée.

EXCURSIONS EN FAGNE, par l'abbé Ch. DUBOIS.

Cette intéressante brochure de M. l'abbé Ch. Dubois, administrateur de notre association, est éditée par Ch. Vinche, Verviers. 30 francs.

Excursions · Voyages

au départ de LIEGE .

Le 28 juillet : Journée en *Fagne* en collaboration avec l'Association Royale « Le Vieux Liège » sous la direction de M. le Professeur R. Bouillenne. Départ de Liège-Guillemins à 7 h. 02 pour Hockai.

Retour à Liège à 22 h. 38.

Le 18 août : Promenade dans la *Vallée du Hoyoux*, de Modave à Huy, sous la direction de MM. J. Ramaut et R. Noël.

Départ de Liège-Guillemins à 8 h. 32 pour Modave. Changer à Statte.

Retour à Liège à 21 h. 30.

Le 15 septembre : Promenade dans la région de *Quarreux et Lorcé-Chevron*, sous la direction de M. J. Ramaut.

Départ de Liège-Guillemins à 10 h. 17 pour Quarreux.

Retour à Liège à 21 h. 25.

Le 13 octobre : La *Vallée de la Statte*. Retour par Hockai, sous la direction de M. J. Ramaut.

Départ de Liège-Guillemins à 8 h. 9 pour Verriers.

Retour à 20 h. 43 à Hockai.

Il est recommandé aux membres d'emporter vivres et boissons.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Secrétariat de Liège, 3, rue Fusch, Liège.

VOYAGE DANS LA HAUTE SURE.

Les « Jeunesses touristiques » nous communiquent : « Chaque année notre association organisera un voyage à l'entrée des vacances, vers le 15 juillet. Cette année, nous ferons un déplacement de quatre jours dans la Haute Sûre, à l'occasion de l'ouverture de la belle Auberge de la Jeunesse à Neumühle, entre Martelange et Esch-sur-Sûre (50 lits). Si certains membres d'Ardenne et Gaume expriment le désir de se joindre à nous, nous serons heureux de les accueillir. »

S'adresser à notre Secrétariat : Boulev. de Smet de Naeyer, 581, Bruxelles. Tél. 25.33.10.

TOURISME

M. Maurice COSYN vient d'être chargé par M. RONGVAUX, Ministre des Communications, d'organiser le tourisme à Eupen-Malmedy, en collaboration avec le Commissariat Général du Tourisme et la Fédération Touristique de la Province de Liège.

LISTE DES HOTELS

affiliés à Ardenne et Gaume et accordant leur appui à notre Association.

ALLE-SUR-SEMOIS : *Hostellerie du Fief de Liboichant*. Premier ordre. Garages. Bains de rivière.

ANSEREMME : *Hôtel du Brochet*.

ARLON : *Hostellerie de l'Ecu de Bourgogne*.
Hôtel du Parc.

BIGONVILLE (Grand-Duché) : *Hôtel Molitor*.

BODANGE par Martelange : *Hôtel de la Sûre*.

BOHAN-SUR-SEMOIS : *Hôtel Beau-Site*.

BOMAL (Juzainé) : *Hôtel du Vieux Moulin*.

BOUILLON : *Hôtel du Château-Fort*.

CHAMPLON : *Hostellerie de la Barrière*.

CHINY-sur-Semois : *Hôtel des Comtes de Chiny*.

CORBION-sur-Semois : *Hôtel des Ardennes*.

COUVIN : *Hôtel moderne*.

Home de jeunesse « la Thiérache ».

DAVERDISSE-sur-Lesse : *Hôtel du Moulin*. Situation unique au bord de l'eau. Cuisine soignée.

DINANT : *Hôtel Herman*.

EREZEE : *Hôtel de la Clairière*.

EUPEN : *Hôtel Pauquet*.

FLORENVILLE : *Hôtel Central*.

Restaurant Ed. Salpétier.

Hôtel de France.

Hôtel Select.

GRUPONT : *Hôtel Kinet*.

HASTIERE : *Hôtel des Familles*.

HAUT-FAYS (lez Gedinne) : *Hôtel des Ardennes*.

HOTTON-sur-Ourthe : *Hôtel de la Vallée*.

HOUFFALIZE : *Hôtel Gai Séjour*.

HOUYET : *Château d'Ardenne*.

LAROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur*.

Hôtel des Bruyères.

LAVACHERIE-sur-Ourthe : *ancien Hôtel Collard*.

MAISSIN (Haute Lesse) : *Hôtel du Commerce*.

MARTELANGE : *Hôtel de la Maison Rouge*.

MARTELANGE-Grumelange : *Au Canard sauvage* (pension de famille). Pleine nature.

MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches*.

NADRIN (Héron) : *Hôtel du Point de vue*.

NAMUR : *Hôtel de Rome*.

NEUFCHATEAU : *Café J. Devaux, Grand'Place*.

REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers*.

ROCHEHAUT-sur-Semois : *Hôtel Moderne*.

SART-lez-Spa : *La Sapinière*. Site idéal. Tout confort. Cuisine soignée.

STAVELOT : *Hôtel d'Orange*.

VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines*.

Hostellerie de la Semoy.

WAULSORT-sur-Meuse : *Grand Hôtel Regnier*.

Tourisme nautique

POTIER-SPORTS

72, rue des Guillemins - LIÈGE

Kayaks démontables

Canoës canadiens

Moteurs hors-bords

◆
Notre Spécialité fait notre Force

AGENT DES MEILLEURES MARQUES BELGES ET ÉTRANGÈRES

Nous recevrons avec reconnaissance toute suggestion concernant les rubriques à inscrire dans la Vie d'Ardenne et Gaume, et susceptible d'intéresser nos membres.

Librairies qui se recommandent

pour leur assortiment d'ouvrages relatifs à l'Ardenne et à la Gaume.

- Arlon :** LIBRAIRIE EVERLING.
Bastogne : LIBRAIRIE CROISY.
 LIBRAIRIE DEPIENNE.
Bruxelles : LA GRANDE LIBRAIRIE BELGE (Shell Building), 62, rue Ravenstein.
 LIBRAIRIE DES BOULEVARDS, 39a, Place de Brouckère.
 LE CAMPEUR, 169, rue Royale.
 LIBRAIRIE DU CARREFOUR, 59, rue de la Paix.
 GALERIES ET GRAND BAZAR DU BOULEVARD ANSPACH.
 LIBRAIRIE MEURICE, 26, rue de la Montagne.
 LIBRAIRIE MINERVE, 7, rue Willems.
 LIBRAIRIE MOENS, A. Leclercq, success., 23-27-29, rue Saint-Jean.
 LIBRAIRIE MONDIALE, 24-25, Grand'Place.
 LIBRAIRIE « NOS AMIS », 2, rue de la ReINETTE.
 LIBRAIRIE DES SCIENCES (Robert Stoops, éditeur), 76-78, Coudenberg.
 LIBRAIRIES VANDERLINDEN, 87, rue du Midi, et 17, rue des Grands Carmes.
Charleroi : LIBRAIRIE DE LA BOURSE, 6, rue du Collège.
Chimay : LIBRAIRIE HUBERT-MACQ, Grand'Place.
Dinant : LIBRAIRIE PATINET, rue Grande.
Jodoigne : LIBRAIRIE MATHIEU.
Huy : LIBRAIRIE PREVOT, 2, rue des Augustins.
L'Abbaye : LIBRAIRIE SULBOUT.
Liège : GRAND BAZAR DE LA PLACE SAINT-LAMBERT.
 LIBRAIRIE HALBART, 1, rue du Vertbois.
 LIBRAIRIE HENRY, 21, rue du Pont d'Île.
Namur : LIBRAIRIE HÉRO, avenue de la Gare.
Saint-Hubert : LIBRAIRIE DELOR, 8, rue du Mont.
 LIBRAIRIE GOFFLOT, 15, rue Herman.
Verviers : LIBRAIRIE BOUMAL, place Verte.
 LIBRAIRIE VINCHE, 27, rue de l'Harmonie.

Articles à paraître dans nos prochains numéros :

Parcs Nationaux en Amérique.

Aspect phytogéographique de la région de l'Uele au Congo Belge.

Aperçu de la végétation des Roches Noires.

L'Ardenne meurtrie: Houffalize.

Le Parc National de Furfooz.

ARDENNE ET GAUME

A. S. B. L.

Membre d'Honneur : J. Haust, Professeur émérite de Dialectologie wallonne à l'Université de Liège.

Conseil d'Administration :

Président : R. Bouillenne, Professeur à l'Université de Liège.

Vice-Président : Baron de Selys-Longchamps, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique.

Administrateurs :

MM. P. Brien, Professeur à l'Université de Bruxelles ;

Breuer, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire ;

L. Christophe, Directeur au Ministère de l'Instruction publique ;

Baron E. de Pierpont, Président de la Société Archéologique de Namur ;

De Vadder, Secrétaire Général de la Fédération Nationale pour la Protection de la Nature ; l'Abbé Dubois, Professeur honoraire, archéologue ;

Fourmarier, Professeur à l'Université de Liège ; Fouss, Professeur à Virton, Conservateur du Musée gaumais ;

J. François, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du Vieux-Liège ;

Frémieux, Président des Naturalistes Belges ; Freyens, Professeur à Verviers, Président des Amis de la Fagne ;

H. Janne, Commissaire général ff. du Tourisme ;

Mlle M. Lefèvre, Directeur du Séminaire de Géographie de l'Université de Louvain ;

Mayné, Professeur à l'Institut Agronomique de Gembloux ;

Ponthière, délégué des Amis de la Fagne ; Robyns, Professeur à l'Université de Louvain ;

Rosseels, Directeur général des Eaux et Forêts ; F. Rousseau, Conservateur aux Archives de l'Etat, à Namur ;

Soreil, Chargé de cours à l'Université de Liège ; Tulippe, Professeur à l'Université de Liège ;

Van Straelen, Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle et Professeur à l'Université de Gand ;

C. Verlinden, Ingénieur A. I. Lg.

Secrétaire général : M. Cosyn, Ingénieur A. I. Br.

Trésorier : R. Walot.

Comité de Propagande :

Président : C. Verlinden, Ingénieur A. I. Lg.

Vice-Présidents : M. Gobiet, Inspecteur Principal des Eaux et Forêts ;

J. Radelet, Entrepreneur.

Secrétaire : P. Deuse, Assistant à l'Université de Liège, 3, rue Fusch, Liège.

PARCS NATIONAUX

Bulletin Trimestriel de l'Association « Ardenne et Gaume »

581, Boulevard de Smet de Naeyer
BRUXELLES II

Téléphone : 25.33.10

Compte chèques postaux : 16.95.93

Ardenne et Gaume - Bruxelles

TYPO



LITHO

OFFSET

IMPRIMERIE DESOER

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : 6.500.000 FRANCS

21, rue Ste-Véronique, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 187.48



TRAVAUX PUBLICITAIRES ET ARTISTIQUES . ANNUAIRES
ÉDITIONS DE LUXE ET ORDINAIRES . TRAVAUX COMMERCIAUX
REVUES . PÉRIODIQUES

GUIDES COSYN

ARDENNES BELGES :

Vallée de l'Ourthe.
Vallée de l'Amblève.
Vallée de la Meuse.
Semois supérieure, y compris Arlon et Virton.
Semois inférieure.
Haute Ardenne (Saint Hubert, Poix, Bastogne, Lavacherie).
Spa et Hautes Fagnes.
Chimay.
Haute Sûre.
Sentiers ardennais.
Haute Lesse.
Anseremme et Furfooz.

VILLES D'ART :

Bruxelles, préface par Ad. Max.
Liège.

ENVIRONS DE BRUXELLES :

Bruxelles-Forêt.
Bruxelles-Promenades (en prépar.).

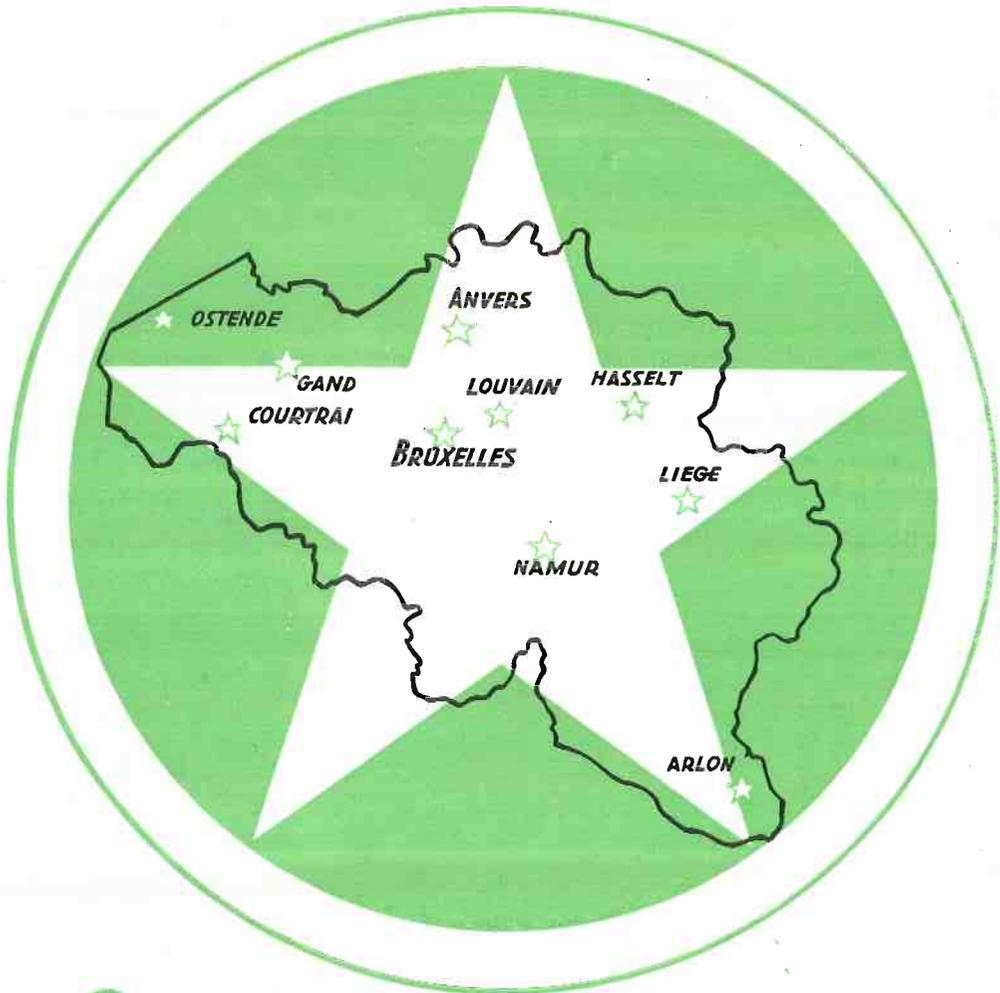
ARDENNES FRANÇAISES :

Mézières - Charleville et Ardennes françaises.
Sedan.
Givet.

LUXEMBOURG :

Clervaux.
Diekirch.
Mondorf-Moselle-Sarre.
Vallée de l'Eisch.

L'Étoile



Rayonne sur toute la Belgique

SES POLICES D'ASSURANCES PROCURENT
LES INDEMNITES MAXIMA EN UN MINIMUM DE TEMPS

L'ÉTOILE S.A.

21, RUE DES CHARTREUX, A BRUXELLES

ANVERS • LIEGE • GAND • COURTRAI

POUR VOS ASSURANCES ACCIDENTS DE TRAVAIL :

LA CAISSE COMMUNE **LE SYNDICAT GÉNÉRAL** AGRÉÉE EN 1905